

La fête du Séminaire

On a célébré la semaine dernière la Fête du Séminaire des Trois-Rivières et notre journal a publié un compte rendu de ce joyeux événement. Cette première de nos institutions enseignantes de ce diocèse tient une trop grande place dans le cœur de tous nos concitoyens pour que tout ce qui touche à notre collège classique ne revête pas un spécial intérêt. La fête du Séminaire est donc à la fois la fête un peu de tous: du personnel, maîtres et élèves, des anciens et de nos concitoyens qui par tant de liens se comptent avec joie au nombre de la famille.

Selon la coutume, la date de cette fête familiale est toujours celle qui coïncide avec la fête du Supérieur de la maison. On rend en cette occasion hommage à celui qui préside aux destinées de l'institution; on formule pour lui des vœux de succès et de bonheur. Cette année cet hommage filial coïncidait avec l'annonce officielle de la nomination de M. l'abbé Téléphore Giroux au titre de chanoine de la cathédrale des Trois-Rivières. Son Excellence Mgr Comtois s'est acquitté aimablement de cette tâche et a fait l'éloge du distingué récipiendaire.

Il n'est pas trop tard pour nous joindre à la foule d'amis présents qui se réjouissaient de l'honneur exceptionnel conféré au Supérieur, M. le chanoine Giroux, et lui présenter à notre tour l'hommage de notre profonde estime et de notre vif attachement. Longue vie et bonheur au nouveau titulaire du Chapitre de la Cathédrale!

Quand M. le chanoine Giroux a été appelé à succéder à Mgr Chartier comme supérieur du Séminaire, il avait déjà à son actif une fructueuse carrière. Professeur de littérature durant de longues années, il s'est vivement intéressé à tout ce qui regarde l'enseignement de notre jeunesse. Devenu pour un temps administrateur du Bien Public, il dut prendre, bien malgré lui, un repos que le rétablissement de sa santé imposait. Par la suite on le voit s'intéresser activement à la construction du nouveau Séminaire. Là, pas plus qu'ailleurs, il ne ménagea ni ses pas ni ses peines. Car M. l'abbé Giroux met en toute chose de l'ardeur et de l'enthousiasme. Il a le secret d'être tout entier à ce qu'il fait. Aussi, est-il devenu un rude sollicitateur, et ceux qu'il a approchés au cours de sa collecte par tout le diocèse et ailleurs, savent qu'il n'est pas facile de ne rien mettre dans cette main tendue. Car si cette main se tend spontanément pour toutes les œuvres magnifiques, elle oublie volontiers de s'ouvrir pour l'aimable prêtre qui pense à tout le monde excepté à lui.

Esprit cultivé, M. le chanoine Giroux met dans tout ce qu'il dit et dans tout ce qu'il écrit, un cachet bien personnel. Il possède cette chose rare, et si précieuse à rencontrer: l'originalité. On nous conte trop souvent les oreilles avec du rabaché, du tout cuit, du tout appris, pour ne pas avoir plaisir à croiser à qu'on cours de cette route banale qu'est la vie, un quelqu'un qui se donne la peine de penser pour lui-même; qui voit souvent dans les choses un côté plaisant qui nous échappe, et qui met à nous raconter ce qu'il voit une tournure aimable et enjouée dont chacun lui est reconnaissant. Et pour savoir jusqu'à quel point cela est vrai, qu'on relise quelques pages écrites par le chanoine Giroux, où il nous raconte, à sa manière, ses impressions de voyage, ou nous fait assister à des entrevues d'où nous voyons comme surgir à nos yeux les interlocuteurs.

La marque de haute estime que notre vénérable Evêque vient de manifester à l'égard de ce fervent éducateur réjouira tous ceux qui ont l'avantage de connaître M. le chanoine T. Giroux, le Supérieur de notre Séminaire des Trois-Rivières.

Cette année, les autorités du Séminaire avaient enrichi leur invitation à la Fête du Supérieur d'un Album-Souvenir d'un travail très artistique et d'une valeur incomparable pour les amis de l'institution. Dans une suite de reproductions photographiques nous retrouvons les principales figures des fondateurs de la maison, tous les anciens supérieurs; des vues des vieilles casernes qui furent le premier collège et de la seconde bâtisse, rue Laviolette. L'opuscule couvre toute la période de 1860 à 1929.

Les anciens auront du plaisir à retrouver le Séminaire en 1874 et la grande cour de récréation, avec vue, au loin, de ce qui n'était encore que des champs inoccupés, et que recouvre aujourd'hui tout un quartier de la ville. La cour, boisée cette fois, a meilleur aspect en 1888, et la photographie du "Berceau", prise en 1920, nous remet sous les yeux le vieux monument tel que les élèves de cinquante ans l'ont admiré aux jours lointains de leur jeunesse. Remercions les autorités du Séminaire de ce plaisir délicat qu'elles nous offraient en nous conviant à la fête de la famille.

Un discret appel à la générosité des amis de l'institution était glissé dans les feuillets de l'Album. "Pour tous ces motifs, dit en conclusion cet appel, et pour un grand nombre d'autres que ce mince feuillet ne peut énumérer, souscrivez sans hésitation à l'œuvre si éminemment utile et si méritante du Séminaire. C'est la première fois depuis 60 ans, que notre Première Maison d'Education tend la main. Ne lui ménageons pas notre assistance..."

Souhaitons que l'on réponde à cette sollicitation comme il convient.

Joseph BARNARD

EN PROMENANT LA LOUPE

Le nouveau bâtonnier

Le Barreau des Trois-Rivières a élu M^r Auguste Désilets C.R., avocat à Grand'Mère, Bâtonnier du district pour le prochain terme. Le nouveau titulaire est digne en tous points de la marque d'estime de ses confrères. Dans les discours prononcés lors de la magnifiquement réception que le Bâtonnier donnait au Château DeBlois samedi, on a fait entrevoir l'espoir de la nomination de M^r Désilets comme Bâtonnier Général de la Province. Nous comprenons que le président général doit être choisi cette année parmi les membres du barreau rural, et nous serions très heureux de voir une fois de plus le barreau des Trois-Rivières à l'honneur.

On a dit aussi que nos avocats trifluviens avaient la bonne réputation de s'inspirer du droit français dans l'application de nos lois civiles. Cet éloge vient du Juge Lemieux, et il convient de s'y arrêter. Disons que le recours aux décisions américaines, ou encore au common law de nos provinces anglaises ne rime à rien quand il s'agit de donner un sens à nos lois qui sont d'inspiration bien française. Nos avocats de Trois-Rivières, sont dans la meilleure tradition, et il convient de les en féliciter.

J. B.

La Ligue des Retraités

J'ai sous les yeux une collection partielle d'une petite feuille mensuelle dont l'action bienfaisante, pour être discrète, ne s'exerce pas moins efficacement. Je veux parler du "Retraité", organe officiel de la Ligue des Retraités, qui a pour but de créer un lien d'amitié apostolique entre les membres d'une fédération. Je ne sache rien de plus édifiant et de plus consolant, si l'on considère l'époque de trouble où nous vivons, que de constater cette levée d'apôtres laïcs, qui, sous le chef de l'autorité ecclésiastique, s'attaquent courageusement, avec l'arme effective de la prière et du bon exemple, au relèvement et au renforcement de l'esprit chrétien dans notre province. Les dix ligues de retraités sont formées en fédération. Les retraités ont lieu à la Maison des Retraités Fermées des Pères Oblats au Cap-de-la-Madeleine. Il n'y a pas de mauvaises troupes ni de mauvais chefs, affirme le Retraité. Chaque ligue de retraités, sous la direction d'un aumônier, a pour but de conduire les laïcs à la participation au ministère du prêtre sous l'autorité hiérarchique. Elle est une union de forces et vise à la formation d'un noyau d'âmes assainies dont le rayonnement puisse réchauffer les tièdes et les indifférents. Elle christianise ses membres, les prédispose par l'esprit d'apostolat qu'elle leur inculque, à exercer une action bienfaisante dans la société que d'insidieuses doctrines sont présentement en train de gangrener. But très noble dont la réalisation est basée sur le recrutement de nouveaux membres et sur leur prosélytisme. La fédération s'efforce de coordonner ces forces vives. Nous sommes en présence d'un mouvement dont nous souhaitons la naissance depuis longtemps. Ne manquons donc pas de l'encourager. Nous serons les premiers à profiter des avantages spirituels qu'il nous offre. Le Cardinal Villeneuve disait, en parlant des Retraités Fermés: "C'est l'œuvre qui nous sauvera."

C. M.

L'Heure avancée

"L'Action populaire" de Joliette n'aime pas la décision des évêques de cette ville qui ont adopté l'avance de l'heure. Le confrère apporte à sa critique les mêmes raisons qui sont à peu près celles de tous ceux qui ne voient pas à propos d'avancer l'aiguille de l'horloge l'été. Il dit que, au fond, l'avance de l'heure ne profite qu'à ceux qui ont le moyen de s'amuser au golf, et autres divertissements de plein air. Elle ne profite guère à l'industrie, et nuit au commerce. "Quant aux marchands, écrit l'Action Populaire, ne retirent-ils pas de cette mesure plus d'inconvénients que d'avantages? C'est avec les gens de la région qu'ils font leurs affaires. Et dans ces temps de chômage, leurs meilleurs clients sont encore les cultivateurs de la campagne. Alors, plus on facilitera les relations avec Montréal, plus on mécontentera les meilleurs clients de notre commerce local, plus celui-ci périlitera..." Cette année comme toujours nos braves cultivateurs refusent obstinément de renoncer à l'heure solaire. Hiver comme été, l'astre-roi règle le travail et le repos de ces laborieux nourriciers de l'humanité.

J. B.

Ce n'est pas le temps de vendre...

Les journaux de la métropole rapportent un cas lamentable. Un médecin dans la déche, incapable de payer son loyer s'était résolu à laisser prendre jugement par son propriétaire. Il estimait que son aménagement d'une valeur d'au moins \$500.00 suffirait à payer sa dette et les frais.

Mais, par le mauvais vouloir évident d'une foule hostile de cinq personnes présentes à cette vente judiciaire, la vente n'a rapporté que \$26. Cette somme ne couvre même pas les frais qui sont de \$50. En sorte que le médecin malheureux demeure avec sa dette entière due à son propriétaire qui n'a rien reçu. Le propriétaire sera invité sans doute à payer la balance due sur les frais, soit \$24. C'est dire que cette méchanceté de la saisie n'aura servi en somme ni l'intérêt du créancier ni celui du débiteur.

Un radio à dix lampes a été adjugé à six centins, et un piano, à la somme de \$3.00.

Misère.

J. B.

"Certains Journaux"

Le livre de l'abbé Dandurand sur La Poésie canadienne reçoit de toutes parts des corrections dont nous ne pouvons que louer la sévérité. Il est bon qu'un homme souffre par où il a péché. Nous lisons la semaine dernière, dans le DROIT, un article qui n'a rien d'original sur le manuel en question; et jeudi, nous prenons connaissance, dans le CANADA, d'un commentaire sur cette fessée étincelante. Les commentaires appellent les commentaires.

A ce propos, M. Olivier Asselin écrivait donc ceci: "Il est en matière littéraire des devoirs de probité auxquels l'honnête homme ne saurait se soustraire, peu importe ses attaches politiques". Et il poursuit: "Il n'est que trop visible qu'en l'espèce on ne saurait attendre aucune liberté de jugement de certains journaux canadiens-français, lorsqu'il s'agit d'un auteur homme d'Eglise".

M. Asselin veut avouer sa surprise. Il ne peut en revenir, tant il est content, de voir un journal aussi "bonne presse" que le DROIT se ranger du côté de la vérité, en marge d'un ouvrage écrit par un clerc dont il devrait avoir pour mission d'"abriter" les sottises; c'est du moins son opinion. Mais il considère que cette fugue du DROIT n'est qu'une exception et cela le chagrine, car il aime la probité... en matière littéraire. Il croit qu'il existe une consigne, chez les journaux à la solde des évêques, qui est de contrefaire la vérité et de masquer du voile opaque de l'"à peu près" les bévues et incartades de toute une orthodoxie.

M. Asselin, qui est d'une probité cassante... en matière littéraire, devrait modifier son opinion sur le "bon journal" et savoir que chez lui, tout comme au CANADA, personne n'est tenu d'encourager la sottise, d'où qu'elle vienne. Je citerai LE BIEN PUBLIC comme exemple, qui bien qu'étant l'organe d'une autorité religieuse et diocésaine, n'a pas hésité à qualifier le livre de M. l'abbé Dandurand de manuel infect. Il donnait en ceci une preuve de sa liberté de jugement. "Certains bons journaux", dit la conduite fait gloire M. Asselin, sont dans le même cas.

C. M.

Conte Psychologique

Existences

XI

La partie achevait. Jacqueline Dercueil, qui depuis l'accident fatal, ne pouvait plus se livrer à des jeux violents, s'était assise sur une banquette blanche et considérait Claude d'un oeil où se lisaient la passion et la douleur.

Depuis deux jours, pris au charme de Denise, il l'avait complètement ignorée. Elle s'avouait qu'elle comptait peu à ses yeux et en concevait une peine obscure qui lui interdisait tout sourire. Bientôt la partie se termina. Denise et Claude l'avaient perdue... Ils rejoignirent gaiement Jacqueline sur la banquette blonde.

Claude Morency entra chez lui avec le dégoût de ce qu'il avait aimé. Pour la première fois, il eut le sentiment de la futilité de tout ce qui n'est pas amour. Il se détournait de son travail habituel. Il dépensait sa soirée au club pour casser son ennui. Il trouvait à sa chambre, aux murs garnis de bouquins, un air si vieillot et si peu en accord avec son état d'âme, qu'il y rentrait très tard pour éviter un tête-à-tête avec lui-même.

P parfois il ouvrait un rayon de bibliothèque, et il contemplait, sans en ouvrir un seul, ses bouquins rangés avec soin. Il s'avouait que les livres et leur littérature frivole et inhumaine, où l'homme et l'amour se résolvent à des mots prétentieux, n'étaient que néant.

Il n'était plus le même. Un homme plus sensible, plus impatient d'atteindre une forme quelconque du bonheur s'était substitué au garçon blasé qui habitait en lui. Son vieil oncle remarqua ce changement dans la manière de penser et de vivre de son neveu. Le directeur de son journal remarqua l'incorrection de ses articles. C'est qu'en effet Claude apportait un soin distrait à l'accomplissement de sa tâche journalistique.

Il avait la hantise de Denise. Se pouvait-il que l'apparition de cette jeune fille saine, aux cheveux de soleil, ait renversé chez lui l'édifice imposant des habitudes qu'il s'était édifiées à même sa chair. Il subissait comme l'influence d'un charme. Le rire enthousiaste et nerveux de Denise sonnait encore à ses oreilles. Les intonations de sa voix charmante le poursuivaient.

Il éprouva, de ce fait, une sensation de fatigue physique et d'accablement moral. Le premier amour, celui dont nous attendons la venue mais dont nous ne soupçonnons pas la portée, nous débarrasse de cette gangue d'indifférence et de suffisance que l'exercice de la vie fabrique à notre corps pour nous exposer, dépouillé de tout, à son baiser brûlant. Il entre en nous qui n'étions pas bien préparés à le recevoir et il fait violence aux préjugés mesquins dont nous sommes le foyer. C'est pourquoi celui qu'il touche à l'impression de subir la pression d'une main pesante sur son épaule.

Le temps passa. La saison des villégiatures étala bientôt ses verdures opulentes sur les toitures plates des blanches villas qui s'échelonnaient le long du Saint-Laurent. On atteignit la fin de juin. Le soleil plombant les rues sèches des cités chassait les citadins vers des rives de fraîcheurs. C'est ainsi que chaque jour, des foyers émigraient, pour la belle saison, la saison des jeux d'eau, vers la campagne aux ombres prometteuses.

Claude s'était remis peu à peu de l'influence qu'avait exercée sur lui la jeunesse irrésistible de Denise. Il avait repris ses habitudes de travail. Son roman, achevé dans une courte veine d'enthousiasme, attendait de voir le jour.

Maintenant, il s'acharnait à parachever une suite de poèmes amoureux dont ses amis disaient déjà beaucoup de bien. Ses veilles se prolongeaient dans la studieuse reclusion de sa chambre dont les fenêtres s'ouvraient sur les constellations de la nuit. Mais ce la-beur, fait d'a-coups, avait ébranlé sa santé. Il songea bientôt à s'évader de son bureau. Il avait besoin d'une longue cure de soleil.

Clément Marchand.

(à suivre)

ONDES COURT

LES DIRECTEURS DE L'ACTION NATIONALE EN NOTRE VILLE

Les directeurs de la nouvelle revue montréalaise qui a nom "L'Action Nationale" se sont réunis samedi passé dans notre ville. Leurs délibérations semainières eurent lieu dans un salon privé du Château de Blois où M. l'abbé Albert Tessier l'un des directeurs, les reçut. Au cours de cette réunion les directeurs ont étudié les moyens de donner une allure vivante à leur revue. Ils ont décidé d'apporter une attention spéciale aux questions dont le règlement assurerait la sécurité du Canada-français. Voici les noms des directeurs présents: M. Harry Bernard, directeur de la revue; M. l'abbé Lionel Groulx, le R. P. Papin-Archambault, M. Louis Bédiguy, M. Omer Héroux, M. Esdras Minville, M. Albert Rioux, M. Wilfrid Guérin, M. Léopold Richer, M. Rémi Chaloult, M. Eugène L'Heureux, M. le Dr P. Hamel, le R. P. Lebel, S. J., M. Paul Gouin, et M. l'abbé Albert Tessier.

-0-0-0-

TROUBLES AU PENITENCIER DE KINGSTON

Des cent forçats du pénitencier de Portsmouth qui faisaient la grève de la faim, 75 ont recommencé à manger. Le préfet démentit la nouvelle que les prisonniers coupables des désordres du 28 avril étaient tenus enfermés et nourris à travers les barreaux de leurs cellules. Suivant les rumeurs, il y eut trouble à la prison des femmes ces jours derniers et au cours de l'une des manifestations les détenus n'auraient cessé de crier jusqu'aux petites heures du matin et de frapper sur les barreaux de leurs cellules avec leurs ustensiles de cuisine. Depuis l'émeute d'octobre dernier, une centaine de prisonniers ont été transférés à la nouvelle prison des femmes, située à environ 200 verges du pénitencier.

-0-0-0-

A LA DERIVE

Quelque part sur l'Atlantique, dans une barque ouverte, avec peu ou point de vivres, deux marins du bateau de pêche "Radiant" sont à la dérive depuis quatre jours. Deux de leurs camarades réussirent à atteindre la rive après avoir ramé une distance de 100 milles et avoir été pendant trois jours à la merci de l'océan. Ces marins se perdirent dans le brouillard, la semaine dernière, en allant poser des lignes.

-0-0-0-

HERRIOT RENTRE DE WASHINGTON

M. Edouard Herriot vient de rentrer de Washington. On lui a fait un accueil très enthousiaste. Au moment où son navire apparaissait, dans la rade l'ex-président du conseil confiait aux journalistes qui l'avaient accompagné à Washington qu'il avait travaillé de confiance et d'amitié avec le Président Roosevelt pour la paix et le redressement économique. Son voyage l'a convaincu qu'un grand progrès avait été accompli en faveur de la sécurité et du désarmement. A sa descente du navire, il fut accueilli au nom du gouvernement par le ministre des affaires étrangères, M. Joseph-Paul Boncour, et le ministre de l'intérieur, M. Camille Chautemps.

-0-0-0-

LA PEGRE L'EMPORTE ENCORE. RANÇON DE \$80,000.

Margaret "Peggy" McMath vient d'être rendue à ses parents par ses ravisseurs qui ont obtenu 48 heures de délai pour échapper aux poursuites de la police. Les pourparlers antérieurs avec les ravisseurs ont eu lieu de façon secrète, mercredi dernier. L'on rapporte qu'ils ont exigé une rançon de \$80,000 contre la mise en liberté de la fillette. Un mystère profond entoure les négociations entre le père de celle-ci et les ravisseurs.

-0-0-0-

LA SAISIE D'UN ALAMBIC GEANT

Un alambic, d'une capacité de plusieurs centaines de gallons par jour, vient d'être saisi par la gendarmerie à cheval du Canada, dans un cottage d'été, récemment construit dans Ville Lasalle.

-0-0-0-

LE CARDINAL VA MIEUX

Son Eminence le Cardinal Villeneuve qu'une indisposition retient à sa chambre depuis quelques jours est, nous apprend-on, en bonne voie de rétablissement. L'éminentissime archevêque, qui avait dû contre-mander tous ses engagements, reprend maintenant le dessus et il pourra bientôt continuer à s'occuper activement de l'administration de l'Eglise de Québec. Tous ses diocésains apprendront avec joie cette bonne nouvelle. Le cardinal n'a donc pu assister aux fêtes grandioses qui se sont déroulées à Nicolet avant-hier.

-0-0-0-

VASTE PLAN DE RELEVEMENT INDUSTRIEL AUX E.-U.

3,000,000 d'hommes seraient rappelés au travail, à une date déterminée, dans l'industrie privée. Les représentants de 56,000 manufacturiers appuient le projet. Le président Roosevelt soumet à la population ses idées concernant une association entre le gouvernement et l'agriculture, l'industrie et le transport. On s'occupe de la réglementation des salaires et des heures de travail.

-0-0-0-

LES JUIFS A PARIS

En cinq semaines, environ 3000 Juifs ont cherché un refuge à Paris, après avoir quitté l'Allemagne hitlérienne. Il y a parmi eux des médecins, des professeurs, des avocats, des étudiants et des ouvriers. Il continue d'en arriver environ 200 chaque jour. Ils se rassemblent autour des quartiers-généraux du Comité des Réfugiés Juifs, dont M. Paul Painlevé, ancien premier ministre de France est le président. Environ 60% d'entre eux sont des nationaux allemands. Peu d'entre eux se plaignent d'avoir été violentés par les nazis allemands, mais presque tous sont réduits à la plus grande pauvreté. Les règlements du change allemand défendent à quiconque quitte l'Allemagne d'emporter avec lui plus de 200 marks et cette somme est pratiquement épuisée lorsque les réfugiés atteignent Paris.

-0-0-0-

CADEAUX AU PAPE

Des moutons vivants, des volailles, des lapins, des pigeons et une masse de légumes et de fruits, ont été présentés au Pape Pie XI, par 4000 paysans de la campagne romaine, qui ont été reçus dans la salle du trône, à l'occasion de l'Année Sainte. Un paysan déposa aux pieds du Saint-Père une botte d'oignons en expliquant qu'il n'avait pas autre chose à donner. Le défilé devant le trône dura deux heures, après quoi les paysans s'assemblèrent dans la cour de St-Damase. Sa Sainteté, apparaissant à un balcon, les remercia et leur souhaita d'abondantes récoltes.

-0-0-0-

MALADIE DU CARD. CERRETTI

On dit que le Cardinal Cerretti, qui fut pendant huit ans auditeur de la délégation apostolique à Washington, est sérieusement atteint de pneumonie.

-0-0-0-

LES RAVISSEURS SONT ARRETES

Genneth Buck, âgé de 28 ans, ravisseur de la fillette Margaret McMath, a rétabli le crime, pour lequel lui et son frère Cyril, 41 ans, ont été arrêtés. Tandis que l'accusé montrait aux détectives comment il avait tramé son plan et accompli l'enlèvement de l'enfant, d'autres officiers gardaient soigneusement à la prison de comté de Barstable \$30,000 de l'argent de la rançon recouvrée.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

Graines de Semences
Fleurs et légumes 5c le paquet.

LA PHARMACIE WILLIAMS

1360, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolat 'Billie Burke'

SAINT-TITE

(De notre Correspondant)

NOTRE NOUVEAU CURE
M. l'abbé HERVE TRUDEL
PREND CHARGE DE SA CURE.

S. Tite. — Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau curé M. l'abbé Hervé Trudel, autrefois de Batiscan, qui vient de prendre charge de sa nouvelle cure à la succession de feu M. le curé J.-C. Leblanc.

Malgré le mauvais état de la température une foule nombreuse de nos concitoyens s'étaient rendus à l'église pour saluer l'arrivée de notre nouveau pasteur. M. l'abbé Trudel, de la paroisse depuis la mort de M. le curé Leblanc, présente M. l'abbé Trudel à ses nouveaux paroissiens et Son Honneur le Maire le Dr Léovide Francœur souhaite la plus cordiale bienvenue au nom de toute la population à notre nouveau curé. M. le curé Trudel remercia chaleureusement les deux orateurs de leurs bonnes paroles et se dit heureux et content de prendre contact avec ses nouveaux paroissiens.

Un salut solennel du T. S. Sacrement à l'église paroissiale terminant cette belle cérémonie.

ST-NARCISSE

HONNEUR AU MERITE

Mlle Angéline Cloutier, institutrice de l'école No 10, vient de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur J.-O. Goulet, une prime de \$20. pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations à Mlle l'institutrice.

Funérailles. — Dernièrement, eurent lieu les imposantes funérailles du Major J.-A. Cossette, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, un fils le capitaine J.-A. Cossette, et quatre filles: Mme Adolphe Paré, née Eugénie, des Etats-Unis, Mme Pierre Desbiens, née Alvina, du Cap-de-la-Madeleine, Mme Arthur Trudel, née Hélène, de Ste-Geneviève, Mme J. Ménard, née Philomène, de Shawinigan, et un gendre M. Samuel S.-Arnaud, de Shawinigan.

Portait la croix M. Majorique Trépanier. Les porteurs étaient: MM. Joseph-E. Cossette, Joseph Doucet, Ernest-T. Cossette, Jean-Baptiste Tessier, Médéric Bonenfant, Donat Baril, M. J.-A. Cossette, MM. Paul et Jean-Marie Cossette, Mlle Marguerite, Françoise, Lucille, Angèle, Marie et Gabrielle Cossette, M. et Mme Arthur Trudel, leur fille Germaine, de Ste-Geneviève, M. Joseph Ménard, sa fille Alice de Shawinigan, M. Samuel S.-Arnaud, sa fille Thérèse,

M. et Mme Pierre Desbiens. Dans l'assistance, nous avons remarqué un grand nombre de parents et d'amis.

TRIBUTS FLORAUX: M. J.-M. S.-Arnaud, de Shawinigan. BOUQUETS SPIRITUELS: Les élèves du couvent de Ste-Narcisse, les familles A.-M. Trudel, Euchariste Trudel, Grand-Mère, famille Samuel S.-Arnaud.

Télégrammes: Mme A. Bergeron, Dr et Mme J.-N. Laporte, de Montréal.

Lettres: M. Côme Cossette, S.J., Major, E. S.-Arnaud, La Pêrade. SYMPATHIES: M. J.-L. Baribeau, M.P., Ste-Geneviève; Major G. Brunelle, Batiscan, famille S. Tessier, La Pêrade; M. Charles et Mlle Milot, Yamachiche; M. et Mme J.-A. Parenteau, famille A. Desaulniers, La Pêrade, famille Ador Houde, Shawinigan; Major J.-E. Nobert, Ste-Geneviève; la famille J.-A. Rheault, S.-Tite; M. et Mme Desaulniers, H. Cossette, L. Maisonneuve, Jules, Alphonse et Charles Frigon, de Shawinigan; M. C.-A. S.-Arnaud, des Trois-Rivières, familles H. Cloutier, J.-W. Gauvin, J.-E. Jacob, Josephat, D. Cossette, Wilfrid Pronovost, Dr P. Baril, Romuald-D. Cossette, Albert et Jeffrey Cossette, Bruno Lemay, E. Grand-Maison, J.-M. Trépanier, Hercule Veillette, Victor S.-Arnaud, J.-Bpte Tessier, M. Eugène Cossette, Mme F.-X. Brouillette, Mlle Virginie Cossette, M. Gérard Brouillette, Garde M. Brouillette.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs sympathies par lettres, etc.

A BAIE SHAWINIGAN

Voici les noms des élèves qui ont obtenu les premières places pendant le mois d'avril au Couvent des Soeurs Filles de Jésus:

1^{re} année: M. Eugène Bellemare, 88; 2^e année: Mlle Yvonne Rielle, 90; Rita Lacombe, 8; Marie-Rose Maréchal, 82,5.

3^e année: Gisèle Arseneault, 87,5; Juliette Arseneault, 8; Juliette Chénier, 84,3.

4^e année: Jacqueline Yelle, 85,1; Maurice Croisille, 82,4; Lucien Villeneuve, 78,4.

5^e année: B.-E. Filion, 91; J. Letendre, 89; S. Deschênes, 85.

6^e année: A.-Paul-E. Guérard, 89,4; M. McLaughlin, 88,5; I. Samson, 8; 7^e année: B.-Thérèse Papillon, 100; Eddy Carles, 98; Lucienne Filion, 97,5; 8^e année: A.-C. Mercier, 90,5; R. Arseneault, 89; L. Debons, 8; 9^e année: B.-G. Boutin, 94; J. Matteau, 94; A. Letendre, 90.

10^e année: A.-Roland Dugré, 93; Pierrette Malloille, 91; Jeanne d'Arc Arseneault, 87.

Classes dirigées par Mlle Carmen Chénier, Int.

11^e année: B.-Pierrette Lacombe, 93; Gilles Philibert, 91; Gaston Vallée, 89; 12^e année: A.-Laurette Boivert, 95; Alice Drollet, 95; Rita Severe, 93.

Ste-Jeanne d'Arc

(De notre Correspondant)

M. ALEXANDRE GAUVIN EST FRAPPE PAR LA FOUDRE.

Le violent orage qui ravagea notre région mardi 2 mai fit une victime dans notre paroisse. M. Alexandre Gauvin travaillant au champ avec son fils, M. Arthur Gauvin, celui-ci courut vers la maison des que l'orage commença à gronder, mais son père ne le suivit pas. Après quelques instants d'attente, toute la famille partit à la recherche du père qui ne revenait pas; c'est alors qu'ils trouvèrent la malheureuse victime que la foudre venait de frapper.

On le transporta en toute hâte au foyer et l'on manda M. le curé P. Monrain, mais malgré la grande diligence apportée par notre dévoué prêtre, il trouva la victime à demi-morte. Il lui administra sous condition les derniers sacrements.

M. Alexandre Gauvin laisse dans le deuil, outre son épouse, six filles et sept garçons.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons l'hommage de nos sincères condoléances.

LE CONCOURS D'AVRIL

Institutrice: Mlle Marielle Dupont. 1^{re} année: A. Simone Brunelle, Lucien Duchesne, Gérard Sylvestre, Lucien Leblanc, Pauline Jourdain, Gérard Brunelle, Mariette Larose, Aurèle Hamel, Pauline Paradis, Edgar Marchand, Gisèle Arvisais, Jean-Paul Trudel, Bruno Gauthier, Laurette Lorange, Roland Hamel, Jeanne d'Arc Jolbert, Leo-Paul Boissclair, Armand Heon, Marguerite Petit, Fernand Arcand, Germain Lefebvre, Germaine Guillemette, Florent Huard, Georges André Normandin, Marie-Jeanne Angel, Gilles Royer, Réal Berthiaume.

2^e année: B.-Gisèle Lannuville, Frédéric Gauvin, Donat Angel, Murielle Brouard, Jacques Heon, Fernando Petit, Gilbert Bradley, Fernand Huard.

FUNERAILLES DE M. PAQUETTE

La mort vient de ravir à l'affection des siens, M. Ferdinand Paquette, âgé de 71 ans et 7 mois. Ce bon septuagénaire quitta paisiblement cette terre d'exil pour aller recevoir la récompense éternelle.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Malvina Bédard, et une fille, Mme Joseph Lefebvre, trois sœurs: Mme Zoé Gauvin, de S.-Raymond, Mme Louis Moisan, et Mme Joseph Moisan, des Trois-Rivières. Son service funéraire fut chanté en notre paroisse par M. le curé Monrain. Les porteurs étaient: MM. Omer Leblanc, Lucien Thellend, Misael Grondin, Téléphore Grondin, Eugène Marchand, Joseph Heon.

Un grand nombre de parents et d'amis suivirent la dépouille mortelle. Bouquets spirituels: Offerts par M. et Mme Tréville Lalonde, de Montréal, les Rydes SS., de la Charité de St-Louis et leurs élèves, la famille Cadotte de Gentilly, M. et Mme France Gauvin, Mme Hector Gauvin, Mme Josephine Moisan.

Sympathies: — Mme Joseph Bédard, la famille Edix Marcotte, M. et Mme Adélard Deschênes, M. et Mme E. Fortier, M. et Mme Julien Proulx, M. et Mme Wilfrid Boucher. Télégramme de Sympathies: — M. Rosario Pérusse de Montréal.

Mardi dernier, Mme Elzéar Roy, résidant chez elle, pour une partie de cartes, Mmes Willie Gagnon, Elphège Marselle, J. O'Donnell, Lionel Plante, Rodrigue Latourrelle, Alexandre Bédard, J.-A. Gariépy, Elz. Roy. Les prix furent gagnés par Mmes W. Gagnon et E. Roy. Le thé fut servi.

H. CARIGNAN, Courtier en Immeubles

Maisons à vendre ou à louer
Terres et Terrains à vendre ou échanger.

1563, ROYALE.

Tél. 1298

Tél. 437

Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Véritable Anthracite Ecossais
American — Coke, — Bitumineux, — Egg — Stove,
Chestnut, — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue Du Fleuve

TROIS-RIVIERES, QUÉ.

Succursale rue Mllo.
(Ancienne glacière N.-Dame)

BECANCOUR

Imposantes funérailles de M. Aurèle Lapointe, ex-maire de la paroisse.

Samedi le 15 avril, après quelques mois de maladie, s'est éteint pieusement dans le Seigneur, muni des sacrements de notre sainte religion, M. Aurèle Lapointe, ex-maire de la paroisse de Becancour. Le défunt était âgé de 66 ans et 5 mois. Il vit toute la mort avec la plus grande résignation à la volonté de Dieu. Il eut à son chevet, à ses dernières moments, tous ses enfants qui recueillirent des prières pour implorer la clémence divine, tout en le préparant au grand voyage, afin que son âme s'envole bien vite vers la Jérusalem céleste, à son dernier soupir.

Son service et sa sépulture eurent lieu mardi, le 18, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, qui ont voulu rendre un dernier témoignage d'amitié au regretté défunt et assurer de la sympathie à la famille éprouvée.

L'église était revêtue de ses plus riches tentures de deuil. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Wilfrid Bergeron, vicaire. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-Ephrem Lafond, assisté de M. l'abbé F.-X. Letendre, curé de Gentilly, comme diacre et M. l'abbé W. Bergeron, comme sous-diacre. M. l'abbé J.-E. Lemire, curé de la paroisse assistait au choeur. La chorale exécuta la messe G.-E. Panneton, 2^e voix-choeur mixte. Les solistes: K. R. P. Lucien Cormier; PROSE: M. Jos. Hebert; OFFERTOIRES: J. Salvator par M. P.-E. Cyrenne; SANCTUS: M. Leo Joyal, maître de chapelle; AGNUS DEI: Armand Poliquin, de Montréal; Adieu: M. Lucien Cormier; Après le libéra: Duo: M. Lucien Cormier et Leo Joyal: "C'est un songe que la vie." L'orgue était tenu par Mlle Françoise Dumont, organiste.

Portait la croix: M. Patrick Carignan, conduisant le char funéraire, M. Antonio Comeau, Les porteurs étaient: M. Alexandre Boivert, Eugène Levasseur, Albert Barabé, et Onésiphore Leblanc. La collecte fut faite par M. M. Eugène Levasseur et Onésiphore Leblanc.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Anna Thoupin, six garçons: Richard, Julien, Alphonse, Robert, Paul-Emile et Clément; six filles: Mme Emilien Genest, née Hélène, Mme Freddy Tourigny, née Aurora, Mme Emile Poisson, née Louise, Flore, Claire et Thérèse; trois gendres: M. Emilien Genest, Freddy Tourigny et Emile Poisson; une belle fille Mme Julien Lapointe; six petits-enfants: Roger, Simone, Gilles, François, Yvon et Clément; Tourigny; une sœur: Mme Albert Lamothie du Cap-de-la-Madeleine; deux frères: F.-X. Lapointe de Gentilly et Louis Lapointe du Cap-de-la-Madeleine; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. F.-X. Lapointe, M. Henri Genest, et Louis Cadotte de Gentilly, M. et Mme Gédéon Toupin de Champlain, Mlle Louise Lapointe, Albert Lamothie, M. et Mme Donat Rocheleau du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Zéphirin Leblanc de Ste-Thécle, et plusieurs neveux et nièces.

Assistaient aux funérailles, outre ceux ci-haut mentionnés: MM. Joseph et Paul-Emile Boivert, Mme Alexandre Boivert, M. M. Rodolphe Levasseur, Conrad, Maurice et Gédéon Carignan, Donat Bédard, Lucien et Oscar Provancher, Mlle Isabelle Bédard, Juliette Provancher, M. M. Thédore Dumont, Alfred Carignan, Mlle Mariette Carignan, M. M. et Mmes Uric Tourigny, Conrad Roy, Adélard Tourigny, M. M. Eudore Comeau, Jacques Comeau, M. M. Antonio Comeau, J.-Paul Carignan, M. M. Maurice et Roland Barabé, Mlle Jeanne et Nellie Barabé, M. Hermann Leblanc, Mme Onésiphore Leblanc, M. et Mme Oscar Dumont, M. Maurice Cyrenne, etc., et un grand nombre de parents et d'amis de la paroisse et des environs.

STE-GERTRUDE

NAISSANCES

Marie-Blandine, enfant de M. et Mme Arthur Massé, Parrain et marraine: M. et Mme Henri Massé, de S.-Sylvestre.

Aline, enfant de M. et Mme Achille Boivert, Parrain et marraine: M. Maurice Brunelle, de Gentilly, et Mlle Rose Boivert, de cette paroisse.

Gilbert, enfant de M. et Mme Arthur Blais, Parrain et marraine: M. et Mme Henri Hamel.

Noël-Angé, enfant de M. et Mme Odilon Richard, Parrain et marraine: M. et Mme Antonio S.-Louis, de S.-Sylvestre.

Mar., premier enfant de M. et Mme Jean-Baptiste Leblanc, Parrain et marraine: M. et Mme Eusèbe Mailhot, grands-parents de l'enfant.

DECES

Est décédé récemment, à l'âge de 18 ans, Alphonse Boivert, fils de Mme Vve Joseph Boivert. Un grand nombre de parents et d'amis, ont assisté aux funérailles.

INCENDIE

Ces jours derniers, le feu a détruit une grange et une écurie appartenant à M. Willie Tautant, cultivateur. On ne put sauver ni les animaux, ni les instruments agricoles qui se trouvaient dans ces deux bâtiments. On attribue à une explosion, l'origine de l'incendie.

LA BAIE SHAWINIGAN

NAISSANCES

M. et Mme Armand Bélanger, née Lydia Lafrenière, un fils baptisé Joseph-Léonard-Marcel, Parrain et marraine: M. et Mme Liguori Lafrenière, de Shawinigan, Porteuse: Mme Benj. Lafrenière, de Ste-Flore.

M. et Mme Wilfred Fafard, née Régina Papillon, un fils baptisé Joseph-Jean-Paul-Jean-Marie, Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Carbonneau, Porteuse: Mme Benj. Fafard.

M. Henri Lemay, du Petit Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Ste-Foy, près de Québec, passe une huitaine de jours dans sa famille.

Mlle Gabrielle Brissette, M. et Mme Savigneau, de Joliette, en visite chez M. et Mme Alphonse Brissette, dimanche dernier.

M. et Mme Josephat Lapointe, et leurs enfants, Mme Adèle Millette et sa jeune fille Yvonne, à Grand-Mère, chez des parents, dimanche.

M. et Mme G.-A. Yelle, étaient à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, où ils ont visité Sœur Marguerite Bourgeoise, sœur de M. Yelle.

Mlle Laurette et Rita Lacombe, Claire et Jacqueline Yelle, Germaine Bellemare, étaient à Alma ville, où elles ont visité des parents.

SAINT-PROSPER

SOIREE INTIME

Ces jours derniers, se réunissaient à la résidence de M. et Mme Josephat Fraser, un groupe d'amies pour fêter l'anniversaire de naissance de Mlle Lucienne Houde. Quoique prise à l'improviste, Mlle Houde, trouva des paroles aimables afin de témoigner sa joie et sa reconnaissance à ces fidèles amies et les remercier des magnifiques cadeaux qu'elles lui offrirent.

La soirée se passa très agréablement, il y eut chant et musique, et ce n'est qu'à une heure avancée qu'il fallut se séparer, en emportant un bien doux souvenir de cette soirée. Mlle Lucienne Houde désire remercier par la voix du journal, toutes celles qui lui ont prouvé si délicatement leur amitié, en lui offrant de si jolis cadeaux.

NAISSANCES

M. et Mme Albert Fraser, née Marie-Ange Trudel, une fille baptisée Marie-Thérèse-Isabelle, Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Trudel, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Albert Quesny, née Régina Morin, une fille baptisée Marie-Jacqueline-Flore, Parrain et marraine: M. et Mme Louis Quesny, de La Pêrade.

M. et Mme Charles Cossette, née Marie-Jeanne-Gagnon, un fils baptisé Joseph-Léon-Paul-Conrad, Parrain et marraine: M. et Mme Paul Gagnon.

oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Donat Jacob, née Simonne-Elisabeth, un fils baptisé Joseph-Luc-Norman, Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Baribeau, oncle et tante de l'enfant.

Résultats des concours du mois d'avril à l'école No 1, dirigée par les RR. Filles de Jésus et Mlle Marie-Laure Gravel, Institutrice.

7^e année: Monique Cloutier, 96; Madeleine Pronovost, 95; 6^e année: Alice Gravel, 91,9; Jean-Marie-Cossette, 91,8; 5^e année: Suzanne Ebacher, 95; Marie-Lauré Fiset, 92; 4^e année: Denise Massicotte, 90; Jean Gagnon, 89; 3^e année: Moise Cossette, 85; Alma Desaulniers, 65; 2^e année: Colette Massicotte, 92,7; Irène Gagnon, 83,5; Ecole No 2, dirigée par Mlle Valérie Bacon, institutrice.

2^e année: Clément Cossette, 96; Gérard Ebacher, 95; 1^{re} année: Rolande Cossette, 95; Laurent Fraser, 93; Cours préparatoire: Marielle Gagnon, 95; Richard Jacob, 93.

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

NOTES SOCIALES

Louiseville. — Avec l'heure avancée à laquelle a fallu se soumettre, les employés de nos manufactures, corporation etc., etc., seule l'église et les communautés religieuses ont conservé l'heure solaire.

Mais pour accommoder les paroissiens, les heures des offices ont subi un changement.

Le dimanche: les messes se diront jusqu'à nouvel ordre à 6 h. 15, 8 h. 15, 9 h. 15 (heure solaire).

Sur semaine, messes à 6 h. 15, 8 h. 15 et 9 h. 15 (heure solaire).

Tous les soirs durant le mois de Mai, de 7 h. 15 à 8 h. 15, les exercices du mois de Marie. Nombreux sont les fidèles qui assistent à ces pieux offices bien propres à obtenir de notre bonne Mère du Ciel, les bénédictions de Dieu sur les biens de la terre, et la cessation de la crise actuelle.

VISITE PASTORALE DANS NOTRE PAROISSE

Louiseville. — C'est avec véritable joie que nous avons appris au prône de la messe paroissiale dimanche dernier, la visite de notre digne Evêque dans notre paroisse qui aura lieu du 20 au 22 mai prochain.

Il vient pour administrer le sacrement de la Confirmation aux enfants dûment préparés à cette fin. Aussi se fait-il un devoir de donner ses sages conseils à tous pour le bien des âmes, le maintien de la morale chrétienne et des bonnes mœurs parmi notre population canadienne-française.

Nous accueillons avec bonheur celui qui vient à nous les mains remplies de bénédictions qu'il répandra sur tous et chacun de nous.

Louiseville. — Etaient réunis chez M. Edouard-J. Lesage à l'occasion de la fête de Pâques: M. M. et Mmes Dionis Lesage, Arthur Lesage, Hervé Lesage, et leurs enfants, René, Diane, Hélène et Jeanne Lesage. M. Leo Lesage, de la Banque Can.-Nationale, de Montréal — Mlle Yvonne Bourgeois, G.M., de Montréal; Mlle Dolores et Gilberte Desrosiers, de Montréal; M. M. Paul et Marcel Desaulniers de Yamachiche; Jean Rivard, Guy et Clément Lesage, Mlle Annette, Fernande et Simone Lesage. Il y eut partie de cartes, chant, musique, déclarations et autres amusements. Un délicieux gouter clôtura la soirée dont chacun gardera un bon souvenir.

FETE AU SUCRE D'ERABLE

Louiseville. — Samedi dernier, un groupe d'amis se rendait à la cabane à sucre de M. Ovide Deschênes à S.-Léon, pour y faire la fête toujours si agréable en cette saison. Etaient présents: M. et Mme Jos. Lescaudres et leurs fils Ovide, M. et Mme J.-E. Ferron, avocat, Mlle Anne-Marie Duviville, M. Boivin, M. Marcotte, etc., tous s'amusaient à qui mieux mieux, après avoir dégusté leur trempette, chacun s'en revint très enchanté de cette belle fête à la cabane.

BAPTEMES

Louiseville. — Les familles suivantes ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance de leurs enfants.

— Marie-Thérèse-Léona, fille de M. et Mme Ovide Lanteigne, Parrain et marraine: M. Joseph Lanteigne et Mme John Lanteigne.

— Joseph-Adrien-Jean-Paul, fils de M. et Mme Léo Thibodeau, née Germaine Bellemare, Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Gaboury.

— Marie-Rose-Anita, fille de M. et Mme Camille Teusignant, née Joséphine Grosseau, Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Lambert.

JOYEUSE REUNION

Louiseville. — Mercredi soir, le 26 avril, M. Jos.-H. Giguère, président de l'Association des organisateurs de la soirée du Bon Vieux Temps, qui a eu lieu, récemment, réunissant à sa demeure, pour une soirée intime, les organisateurs de cette soirée.

Etaient présents: M. et Mme Jos.-H. Giguère, et leurs enfants, M. M. les abbés Paul S. de Carufel, et Claude Lafontaine, vicaires; M. M. et Mmes Jos. Naud, Donat Perreault, Henri-Paul Giguère, Edmond Clément, J.-A. Jutras, M. Wilfrid Piché.

Il y eut partie de cartes, chant, musique, etc. De magnifiques prix furent offerts aux gagnants.

Prix de présence, gagné par Mme Edmond Clément.

1^{er} prix de cartes, gagné par Mme Jos. Naud, 2^e prix, gagné par M. l'abbé C. Lafontaine.

1^{er} prix pour hommes, M. Henri-Paul Giguère; 2^e prix, par M. J.-A. Jutras.

A la fin de la soirée, un délicieux gouter fut servi aux invités après lequel tous se retirèrent non sans avoir remercié M. et Mme Giguère de leur chaleureux accueil.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé J.-B. Carignan, est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph au No 458, rue Bonaventure. Les Trois-Rivières.

PACIFIQUE CANADIEN



EN EFFET LE 30 AVRIL

HEURE SOLAIRE

Trains pour Montréal

2.15 am tous les jours
8.35 am jours de semaine
2.35 pm tous les jours
3.10 pm tous les jours
6.18 pm tous les jours

Trains pour Québec

3.30 am tous les jours
9.45 am jours de semaine
11.00 am tous les jours
6.25 pm tous les jours
6.45 pm dimanche seulement

Trains pour Shawinigan Falls et Grand-Mère

5.25 am jours de semaine
11.05 am tous les jours
2.40 pm tous les jours
6.30 pm tous les jours

Trains pour Grandes Piles

10.00 am mardi, jeudi, et samedi.
6.30 pm jours de semaine

Pour vos réservations de wagons-salon, veuillez vous adresser au bureau de la ville, 1262, rue Notre-Dame, téléphone: 2001 ou 2002, ou à la gare.

ON DEMANDE...

Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il nous renseigner sur la lignée PIERRE BROUILLET, marié à GENEVIEVE DERY. On sait que un des fils de PIERRE BROUILLET, Antoine, se marie avec Mathilda Lafontaine, à S.-STANISLAS, le 11 février 1850.

Toute communication au sujet de PIERRE BROUILLET et de ses ancêtres sera reçue avec reconnaissance aux bureaux du journal LE BIEN PUBLIC, Les Trois-Rivières. Boîte postale 170

A VENDRE :

Automobile Graham Page Sedan 5 places. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser à Henri Bisson, syndic, Edifice Aneau, téléphone 329.

La Toilette de Votre Maison



C'est déjà le temps d'y songer. Peut-être que dès maintenant il y a des choses que vous pourriez faire aujourd'hui.

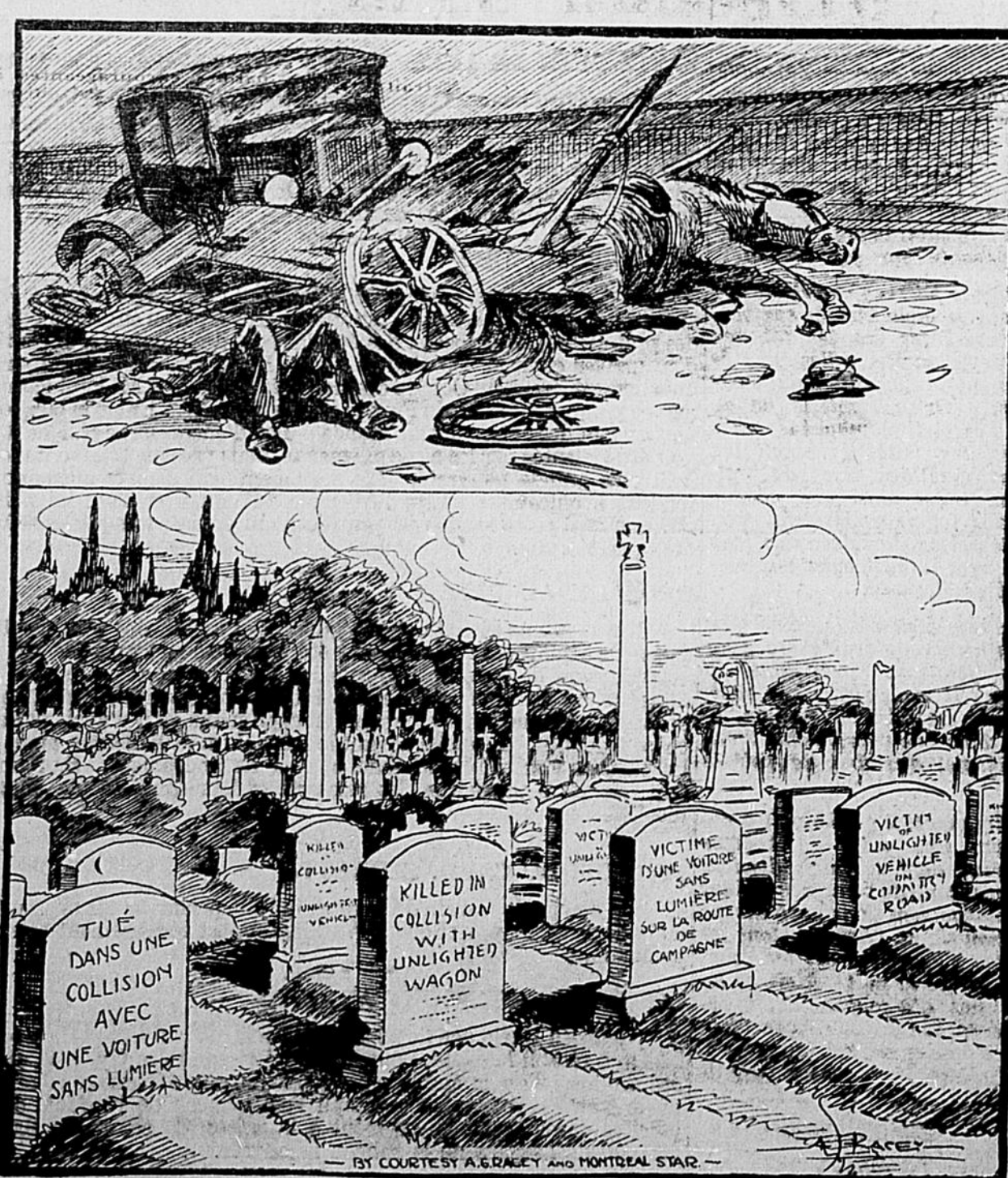
Avant de rien décider, venez voir nos nouvelles gammes de couleurs et nos vernis fins.

Cyrille Labelle & Cie.
10, rue Des Forges.

BRIDGE ET THE

Louiseville. — Mardi, le 25 avril, Mme Eugène Benoit recevait chez elle les Dames du Club de cartes. Etaient présentes: Mmes Antoine Gagnon, J.-E. Turgeon, Clovis Caron, Hector Bédard, Edouard Pratte, Albert Gagnon, Lucien Pratte, Emile Chevalier, C. Benoit. Les prix furent gagnés par M. M. Edouard Pratte, A. Gagnon, E. Benoit. Le thé fut servi.

Pourquoi ce Massacre ?

Epicerie
de
Choix

ULDERIC CARIGNAN
Coin des rues
Badeaux et St-Antoine

Tel. 122 et 1749

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Éteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 9 MAI 1933

PAGE TROIS

BILLET

SUPPLIQUE

D'UN NE-TRIFLUVIEN PAR LE COEUR TRES FIDELE DE SON PREMIER ANCETRE, VENU DE FRANCE EN 1663 ETABLIR SON REGNE FACE A LA CITE DE MONSIEUR DE LAVIOLETTE

Aux Messieurs du Parlement,
en la bonne ville d'Ottawa.

Qu'il vous plaise savoir:

Le soussigné jure posséder, devant notaire, huit bons quartiers de noblesse terrienne purement française. Son lointain aïeul, venu des environs de Lisieux, en Normandie, chère à plus d'un cœur britannique, fixa sa fortune au Cap-de-la-Madeleine, il y a 270 ans. Depuis, avec son aïné, établi à Châteaumarier, en la même année 1663, les générations de ce nom vont se multipliant dans la mesure des promesses divines faites aux hommes et modestes gens. Or, dans la supplique que j'ai le grand honneur de vous adresser, il me semble que j'ai autour de moi tous les membres défunts et vivants des sept générations qui m'ont précédé. S'il vous tentait de dédaigner mes pauvres ancêtres dormant en plus de trente cimetières du Québec et en plus de cent au Canada et aux États-Unis, qu'il vous suffise de songer aux survivants; je ne pourrais le cacher, ils représentent un nombre considérable d'électeurs...

Tout ce qui précède, Messieurs du Parlement, entend vous expliquer l'intérêt filial que gens de mon sang (de grâce, n'oubliez pas le droit aux urnes) portent à la glorification du troisième centenaire de la cité fondée par le sieur de La-Violette, sur les bords du Saint-Maurice, en 1634: Les Trois-Rivières.

Bien que certains naturels du pays appellent la ville jubilaire du nom fautif de "Three Rivers", c'est bien d'inspiration et d'initiative française qu'elle naquit pour la joie de la colonie naissante et pour la gloire du Canada actuel. Si donc, répondant aux vœux de millions de Canadiens, vous agréiez de lui apporter concours monnayé ou argent à l'occasion des fêtes dont elle est digne, ajoutez à votre délicatesse celle de causer avec elle dans la langue de ses fondateurs; et ne doutez mie que tessiers et tisserands en la bonne ville, marchands clementins et gens du rang, et sylvains et bernards (qui ne sont pas ermites) vous remercieront en bonne et franche langue.

Et grand bien ferez à votre mémoire si vous accueillez ce que souhaitent les apôtres du Souvenir trifluvien. Déjà, et n'en demeurez étonnés ni humiliés, autre gouvernement a déjà promis royale contribution aux célébrations solennelles. Gazettes en ont parlé, d'ailleurs. Mais pour vous renouveler la mémoire (expression normande), ne puis-je pas rappeler que l'honorable premier ministre de Québec donnera un beau cent mille piastres au Comité des Fêtes, si... (ah! Messieurs du Parlement, ne serez-vous pas aussi généreux?). vous y allez du même écot.

Le pourriez-vous refuser? Qu'il vous suffise de songer aux justes largesses accordées au troisième centenaire de la ville de Québec. Il en est encore parmi vous, assure la chronique, qui voteront la magnificence et nécessaire somme.

Or, Messieurs du Parlement, et vous surtout, Seigneurs du Gouvernement, n'ignorez le sens de telles fêtes, et leur influence sur la vie nationale. En 1908, tout le pays applaudissait la naissance d'une civilisation chrétienne sur les rives du Saint-Laurent. Par la glorification de la ville cadette des Trois-Rivières, ne sauriez-vous pas honorer une des plus brillantes étapes des progrès de la jeune colonie? Rendre à la reine du Saint-Maurice, à la cité de Pierre Boucher l'hommage qui lui est dû, qu'est-ce autre chose que de s'incliner devant un troisième ancêtre lointain? Car, Messieurs du Gouvernement, vous sèriez-il d'oublier que le Canada doit à des enfants nés aux "fourches trifluviennes" les immenses provinces de l'Ouest? Impossible — consultez les Archives et ses doctes gardiens — d'écrire l'histoire de la création non-officielle du Manitoba, de la Saskatchewan, sans y lire le nom d'illustres découvreurs, explorateurs, fondateurs et sanctificateurs. Depuis le Trifluvien Pierre Gaultier de La Vérendrye, et ses cinq fils, Radisson et Groseillers, Jean Nicolet, Perrot, Hartel, jusqu'aux Dumoulin et Provencher,

les figures à la trifluvienne réjouissent toutes les pages. Une telle gloire mérite bien le trop tardif témoignage de gratitude nationale.

Cette supplique est déjà longue, et je ne saurais, malgré l'insistance pieuse de milliers d'ancêtres et d'hommes et de femmes de mon sang familial, abuser davantage de votre gracieuse patience. Mais ayant de vous quitter, manquerais-je aux lois de Bourinot (que Dieu conserve sa mémoire!), si je vous invitais en tout respect et confiance de vous rendre favorables aux requêtes de la cité des Trois-Rivières. Il est du bonheur des peuples d'honorer ses aïeux, dites-vous chaque fois que vous pensez opportun de peupler de statues la colline parlementaire. Aux fêtes de la ville jubilaire, si vous y participez d'une manière digne de vos fonctions de gardiens du souvenir, on se prépare mieux qu'à célébrer la vie d'un modeste fondateur de cité, mais avec lui tous ceux, grands et petits, illustres et oubliés, qui ont travaillé, depuis trois cents ans à l'édification de la patrie canadienne.

Et le requérant ne cessera de prier...

L'arrière-petit-fils de l'arrière-petit-fils de Jean B. P.C.C. Victor Barrette du Cap-de-la-Madeleine, par le premier du nom.

Cette supplique est tirée du "Droit" d'Ottawa. D'où l'on voit que la célébration du troisième centenaire de la fondation des Trois-Rivières intéresse non seulement notre ville, mais le pays entier, toute notre histoire locale est fondue avec celle du Canada. Alons! Messieurs d'Ottawa, à vous la parole. A vous les gestes magnanimes! Nous comptons sur vous!

La traverse des Trois-Rivières

A Son Honneur le Maire, Messieurs les Membres du Conseil de la Cité des Trois-Rivières.

Messieurs, Des rumeurs persistantes arrivent de toutes parts, laissant entendre que votre Conseil, se serait sur le point de vendre la franchise de la traverse de la cité de Trois-Rivières.

A l'assemblée régulière de l'Association des Marchands Détaillants, section des Trois-Rivières, tenue le 1er mai c.t. dans l'édifice du Bureau de Poste (Chambre de Commerce) il a été résolu à l'unanimité de au moins 100 membres présents de s'opposer par tous les moyens à sa disposition, à la vente de cette susdite traverse, et pour les raisons suivantes:

Considérant que depuis 1914 à 1933, cette exploitation a donné à la cité, un surplus de \$202,396.97 contre \$79,500.79 de déficit.

Considérant que ce surplus serait encore plus accentué, si des dépenses somptueuses, malheureuses, exagérées, et sans contrôle n'avaient pas été faites dans les années 1925 à 1929 et spécialement en 1931 et 1932.

Considérant que les fêtes du tricentenaire devraient donner à la cité de Trois-Rivières, un regain d'activité considérable, amener dans nos murs une foule de visiteurs dont bénéficierait naturellement, l'exploitation de la traverse.

Pour tous ces faits, nous considérons qu'il serait coupable dans la circonstance de vendre la franchise de la traverse, et nous répétons nous opposer à cette vente par tous les moyens légaux à notre disposition.

Et il est résolu d'adresser copie de la présente à tous les journaux locaux.

Fait à Trois-Rivières, ce 1er mai 1933.

L'Association des Marchands Détaillants

Section Trois-Rivières.

Son Secrétaire: Emile Halin.

Nouveau Bureau de Poste au Cap-de-la-Madeleine

Depuis plusieurs années les citoyens de la paroisse de St-Lazare du Cap, demandaient l'amélioration de leur service postal. Les deux bureaux de poste existants étant à chaque extrémité de la ville, les citoyens de la paroisse du centre avaient une très grande distance à parcourir pour avoir leur correspondance ou pour l'expédier.

Sur les instances de monsieur Jean-Louis Baribeau, député au fédéral, un bureau de poste sera ouvert dans quelques jours aux environs de l'hôtel de ville, pour desservir la population de la ville du Cap-de-la-Madeleine.

C'est une grande amélioration et les citoyens de la paroisse St-Lazare apprendront cette nouvelle avec grande satisfaction.

On a les yeux sur nous

Déjà plusieurs associations parlent de se réunir aux Trois-Rivières l'an prochain à l'occasion des fêtes du Troisième centenaire. L'Association des Hôteliers groupera plus de 300 membres en congrès aux Trois-Rivières. Plusieurs milliers de médecins de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord seront nos hôtes. Les Voyageurs de Commerce parlent d'un congrès aux Trois-Rivières pendant que différents autres groupements envisagent la possibilité de se réunir dans la ville de Laviolette à l'occasion des fêtes de l'an prochain.

Tant mieux! Et voici que les représentants de 200 journaux hebdomadaires du Canada, ont accepté l'invitation de M. J.-A. Labranche, leur président, et viendront tenir leur réunion annuelle aux Trois-Rivières.

Bienvenue à tous!

La vente de la Traverse

On agite depuis quelque temps la question de la vente de la traverse. On sait que le service des traversiers a été le seul qui eut un surplus l'an dernier. Nos administrateurs, par on ne sait quelle aberration, veulent le vendre. On dirait que certains individus ont pour mission spéciale de nous précipiter dans des aventures qui nous enlèvent de jour en jour. A-t-on besoin d'argent?... Qu'on en trouve ailleurs! Qu'on assainisse les autres départements municipaux.

Nous appuyons de toutes nos forces le mouvement lancé par la Ligue des propriétaires contre cette tentative de vente. Ce service de la traverse nous a déjà coûté très cher. Il n'est que raisonnable que le contribuable soit dégrevé d'une partie de ses taxes par les surplus qu'il peut apporter au trésor municipal.

Une Conférence économique de six mois

La conférence économique et mondiale qui doit s'ouvrir bientôt à Londres durera probablement six mois. Ne criez pas. Ces messieurs qui banqueteront moult fois seront punis par où ils auront péché. La conférence aura d'abord deux mois d'organisation intensive et de discussion des principaux problèmes en matière tarifaire et monétaire. Que de flots d'éloquence s'écouleront alors. Le monde des nageurs seul en sera submergé. Mais il est probable enfin que le petit nombre des gens de bon sens contrebalancera par son sang-froid l'intempestive admiration que les esprits de bas-bleu nourrissent pour ces croque-mitaines de la politique internationale.

Nous vivons à l'époque des conférences les plus stupides dont l'histoire fasse mention. En l'espace d'un an nous aurons été témoins de deux grandes conférences économiques et de plusieurs meetings d'hommes d'état qui n'auront eu pour effet que de démontrer au peuple l'inefficacité des discours creux. Que sortira-t-il de ces échafaudages protocolaires. Allez-le voir dans la bourse de votre voisin le plus miteux. En attendant ne croyez pas que ces allées et venues de gastronomes qui déguisent les vices de la dent sous la coiffure d'un beau langage, suffisent à vider les coffres de l'Etat le plus cossu.

L'épouse de l'éditeur Albert Lévesque décédée

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Albert Lévesque, (née Jeanne Labrecque), décédée vendredi matin, le 5 mai, à l'hôpital Notre-Dame, après cinq jours de maladie.

Madame Lévesque n'était âgée que de 31 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Albert Lévesque, éditeur, président-gérant de la librairie d'Action Canadienne-Française, deux enfants: Claire et Raymond; son père et sa mère M. et Mme J.-A. Labrecque; trois frères; Onésime, Paul et Jacques; cinq sœurs: Mme Jacques Clark, Mlles Pauline, Marguerite et Estelle.

Les funérailles de Madame Lévesque, auxquelles assisteront la plupart des écrivains et artistes canadiens, ont eu lieu lundi, le 8 mai en l'église du Sacré-Cœur de Montréal.

Le Bien Public prie M. Lévesque d'accepter ses sympathies.

Feu Charles Desroberts

Hier matin, en la Cathédrale, ont eu lieu les funérailles de M. Charles Desroberts, fils de J.-B. Desroberts, mécanicien. Il était âgé de 28 ans et 2 mois. Il est mort après une courte maladie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Armand Tessier, professeur au Séminaire.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Pourquoi? Fermons-les!

Pourquoi certaines épiceries sont-elles ouvertes le dimanche dans notre ville?...

Pourquoi notre police est-elle incapable de faire observer la loi du repos dominical?...

Pourquoi les gens vont-ils acheter le dimanche chez ce marchand qui ne craint pas Dieu?...

Vous, les épiceries consciencieuses, qui fermez vos portes le dimanche, poursuivez ces violateurs de la loi qui vous font une concurrence éhonnête tant qu'il s'agit de scandaleuse! C'est, pour des scandaleux de la sorte, que tant de gens souffrent, aujourd'hui. Si le dimanche avait été respecté il y aurait moins de malaise, de chômage et de misère.

Les Glanes

La Prière est la plus bien-faisante casis du désert de la Vie.

L'athée pense qu'il peut se passer de Dieu. Il se trompe. Il ne peut pas se passer de moi, et moi, sans Dieu, je ne suis rien.

L'Amour est un rosier qui ne s'épanouit vraiment et totalement que quand il croit et se développe dans un cœur bon.

Il faut monter sur la pensée de bien des cerveaux pour découvrir des idées lumineuses et nouvelles.

Le Temps décrit un arc dont le sommet fut le Calvaire.

Le Calvaire, c'est le soleil autour duquel évolue tout le système du monde moral.

L'inégalité des conditions humaines n'est pas moins nécessaire à l'ordre moral que la différence des niveaux ne l'est au monde physique.

LE GLANEUR

Le Boulevard Turcotte

A Son Honneur le Maire et aux Echevins de la Cité des Trois-Rivières,

Messieurs, Considérant que le boulevard Turcotte a été construit à grand frais par la Cité des Trois-Rivières,

Considérant que ce boulevard a été mis à la disposition de toute la population,

Considérant que le dit endroit fait l'admiration de notre population et des touristes tant au point de vue historique que récréatif,

Considérant qu'une bonne partie de notre population est privée de la jouissance du plus bel endroit de notre Cité durant la belle saison, causé par le fait qu'un certain nombre de flâneurs ou de gamins y insultent les Dames ou Demeures ou leur font des remarques désobligeantes,

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, Section Lafleche des Trois-Rivières, connaissant l'esprit civique et la bonne intention qui animent notre Conseil Municipal vis-à-vis la saine population de votre Cité, suggère respectueusement que,

Durant la belle saison, un constable avisé à maintenir le bon ordre sur le boulevard Turcotte,

Des sièges plus nombreux soient mis à la disposition du public,

L'éclairage soit plus abondant.

Le tout est soumis à votre attention avec le plus grand respect.

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada.

Section des Trois-Rivières, Bernard Benoit, Chef du Secrétariat.

Un concert d'orgue de M. Bernard Piché

Vendredi soir passé, à la faveur de je ne sais quel privilège, un groupe de ceux que la musique d'orgue passionne assistaient à une audition privée de M. Bernard Piché, Prix d'Europe, qui a la maîtrise des orgues de la Cathédrale depuis quelques mois. L'artiste exécuta des pièces de Vierne, Widor, Pierné, Bach dont le choix donne la valeur de son bon goût. Il apporta à l'exécution de pièces qui comportaient de réelles difficultés, même pour un maître, une grande sûreté, et sa faculté toujours vive d'être ému et d'émouvoir les auditeurs. Le programme comportait onze pièces. Le concert dura une heure.

Feu Edgar Desbiens

Ce matin ont eu lieu les funérailles d'un de nos citoyens les plus connus et les plus estimés, M. Edgar Desbiens, boulanger. Il est mort après une assez longue et pénible maladie, à l'âge de 51 ans et 11 mois.

Il laisse sa femme, née Laurelle Cloutier et huit enfants: Rosaire, Marie-Paule, Philippe, Yvette, Thérèse, Marthe, Jacqueline, Pierrette.

Le service fut chanté par M. l'abbé Jules Gélinas professeur de Philosophie au Séminaire, assisté de Messieurs les abbés J.-B. Carignan et Antonio Milot, comme diacre et sous-diacre.

Leurs Excellences Nos Seigneurs F.-X. Cloutier et A.-O. Comtois, assistaient Son Excellence Mgr Cloutier, M. l'abbé Grimard et M. le curé Fréchette.

Assistaient au chœur: M. le chanoine Emile Gélinas, MM. les abbés H. Marcotte, du Séminaire, Philippe Normand, de l'Evêché, J.-O. Landry, de St-François d'Assise, H. Moreau, B. Ferland, D. Gélinas, Ant. Magnan, P.-E. Doyon, les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, etc.

Dans la nef on remarquait les Philosophes du Séminaire, confrères de Philippe Desbiens, les Chevaliers de Colomb, sous la conduite du Dr Aug. Massicotte et du cérémoniaire M. Roux, les enfants

Bénédiction solennelle des Automobiles

AU SANCTUAIRE DU CAP-DE-LA-MADELEINE, DIMANCHE APRES-MIDI, le 14 MAI.

DEPART DE LA PROCESSION AU MONUMENT DU SACRE-COEUR A 1.30 HEURES (HEURE AVANCEE).

DECORATION DES AUTOS

Dimanche après-midi, le 14, aura lieu la traditionnelle bénédiction des automobiles organisée par les Voyageurs Catholiques de Commerce des Trois-Rivières.

La procession des autos entre le Monument du Sacré-Cœur, Trois-Rivières, et le Sanctuaire du Cap revêtira cette année un caractère de solennité et de beauté inaccoutumés par le fait que toutes les voitures seront décorées. Avis donc aux propriétaires d'auto d'enguirlander leur voiture de rubans aux couleurs nationales: bleu, blanc, rouge. A ceux qui n'auront pas le matériel de décoration les Voyageurs aident d'un groupe de Joicistes leur en fourniront sur la place Boucher, au point de départ, ainsi qu'à l'angle des routes Shawinigan-Cap.

Une pancarte collante destinée à être commodément fixée dans une vite d'auto sera distribuée gratuitement. Elle comportera le mot d'ordre de notre Saint Père le Pape: APOSTOLAT LAIC. Tout chrétien doit être apôtre. Cet apostolat est "la participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique". Tel sera aussi le sujet d'étude de la journée des anciens retraitants qui se tiendra, le même

jour au Cap. Pour que cette cérémonie soit vraiment pieuse et attire sur tous les bénéficiaires du Ciel, les occupants devront quitter leur voiture dès leur arrivée au Sanctuaire afin de suivre les exercices de piété qui s'y dérouleront. Tout autre procédé ferait perdre à cette démonstration son caractère véritable et n'appellerait sur nous que des bénédictions douteuses.

PROGRAMME

1.30 Départ de la procession au Monument du Sacré-Cœur. Tous les automobilistes sont instamment priés de rejoindre le cortège à son point de départ. Le succès de la procession en dépend. Le bon ordre y régnera.

2.30 Hrs. Ralliement en face du Sanctuaire, Allocation de bienvenue. Sermon de circonstance. Bénédiction commune des autos. Salut du T. S. Sacrement.

Après que chacun aura regagné sa voiture respective, les Pères parcourront les cours pour bénir toutes les voitures en particulier avec leurs occupants.

Faisons, cette année encore, la plus belle parade d'autos de la Province de Québec.

Sixième Journée Apostolique

DIMANCHE PROCHAIN, AU CAP

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, c'est dimanche prochain qu'aura lieu la Sixième Journée Apostolique au Cap-de-la-Madeleine. En cette circonstance on espère que plusieurs milliers de retraitants se rendront au Sanctuaire. Une conférence sera donnée par M. le notaire Ladouceur, de Shawinigan.

Cette œuvre des retraites fermées est si importante que Son Excellence Mgr Comtois ne cesse de l'encourager et renouvelle ses encouragements et ses bénédictions à la Ligue des Anciens Retraitants.

Evêché des Trois-Rivières, le 14 avril 1933.

Au Révérend Père R. Leclerc, O.M.I. Aumônier des Ligues de Retraitants, Cap-de-la-Madeleine.

Mon Révérend Père,

Vous m'annoncez une réunion des Ligues pour le 14 du mois de mai. Permettez que, à cette occasion, je renouvelle les encouragements et les bénédictions que je vous ai déjà données, à vous et à vos ligues. Au sortir de la Grande Semaine, au commencement de cette année jubilaire commémorant le dix-neuvième centenaire de la Rédemption, cette réunion devrait être plus nombreuse et plus féconde que jamais. C'est en face des événements tristes et heureux qu'il faut que la liturgie de la Semaine Sainte fasse passer devant nos yeux que l'on comprend le prix d'une âme; on voudrait que toutes profitent des souffrances du Christ, qu'aucune ne se perde. Dans son Encyclique sur les Exercices Spirituels, le Souverain Pontife Pie XI a dit tout le

bien que l'on peut attendre des retraites fermées, pour ramener à Dieu les âmes égarées et pour rétrempir les âmes fidèles dans l'esprit surnaturel. Je ne doute pas que vous l'avez constaté vous-même par votre propre expérience. La Ligue, tout en ayant pour but premier d'entretenir le feu sacré, vise plus loin: elle veut faire naître et développer l'esprit d'apostolat chez les laïcs. En cela, elle répond bien à un désir souvent exprimé du Souverain Pontife qui veut de l'Action Catholique. "Le splendide isolement" et "l'égoïsme sacré" n'ont pas cours dans l'Eglise du Christ qui est une société vivante et dont tous les membres doivent participer à sa vie. Comme vivre c'est agir, il s'ensuit que les catholiques, laïcs comme prêtres, doivent vivre leur foi et la faire rayonner autour d'eux. C'est-à-dire faire de l'action catholique, faire de l'apostolat. Le Maître, d'ailleurs, a eu des paroles encourageantes à ce sujet. N'est-ce pas lui qui a dit: "Celui qui gagnera l'âme de son frère, ne perdra pas la sienne"? Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité; il n'oublie pas ceux qui savent s'oublier et se dévouer pour lui et pour ses frères.

J'ai confiance que votre réunion produira pleinement ce bien, de raffermir les âmes de ceux qui ont déjà fait la retraite fermée dans leurs bonnes résolutions et leurs désirs de perfection personnelle; qu'elle aura, en plus, pour effet de faire de tous vos ligues des vrais apôtres laïcs. Recevez, mon Révérend Père, l'expression de mon estime pour vous et pour votre œuvre des Retraites fermées.

Tout vôtre en Notre-Seigneur, A.-O. COMTOIS,

Evêque de Barca, Auxiliaire des Trois-Rivières.

des Ursulines, les RR. SS. de la Providence, les RR. SS. Dominicaines et une grande foule de parents et d'amis qui ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu.

M. Edgar Desbiens est le neveu de Son Excellence Mgr Comtois.

A Mme Desbiens et à sa famille, Le Bien Public offre ses profondes et vives sympathies.

Mort d'un roi caraïbe

L'un des derniers rois caraïbes, "O-gisse", chef de la réserve de l'île Dominica, l'une des îles de la route des paquebots de la Canadian National Steamships, vient de mourir. En 1921, il accueillit le Prince de Galles, à Roseau, capitale de l'île. Avec lui disparaît l'un des rares survivants de la race guerrière et cannibale avec qui Christophe Colomb, Ponce de Léon et Robinson Crusoe eurent des démêlés.

COUVANT DE

MARIE-REPARATRICE

865 rue St-Charles

Les Trois-Rivières

Retraites fermées

Du 26 au 29 mai

Pour les jeunes filles

Du 6 au 9 juin

Pour les dames

Lisez le

Bien Public



Ce qu'un catholique doit savoir

Bribes d'Apologétique

- XI - La VIE DE NOS EGLISES

Nos Temples ne sont pas des demeures froides et sans vie; ils ne rappellent pas seulement le souvenir d'un fait historique depuis longtemps oublié; ce ne sont pas non plus des théâtres où résonne la voix d'un ministre, interprète arbitraire de la parole de Dieu, non, nos Temples sont des palais où règne la vie la plus sublime qui soit au ciel et sur la terre. Nos Temples contiennent plus que l'Arche d'Alliance, symbole de la présence de Dieu, ils renferment et gardent précieusement Jésus Glorieux, le Maître de la vie et de la mort. Chaque église, si humble soit-elle, a son hôte divin, caché et anéanti sous les voiles de l'hostie renfermée au Tabernacle. La présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie est une merveille propre à l'Eglise du Christ et que nous retrouvons dans tout temple catholique.

QU'EST-CE QUE LA PRESENCE REELLE?

C'est tout simplement Jésus ressuscité vraiment présent au Tabernacle. Cette présence n'est pas un symbole fugitif ou un souvenir transitoire, c'est une réalité concrète, une présence aussi réelle que celle des membres d'une famille au sein d'un foyer. Jésus est aussi présent dans l'Eucharistie qu'il l'est au ciel: c'est que l'hostie consacrée renferme vraiment et dans son entier, la personne de Jésus Glorieux, avec son corps ressuscité, son âme sainte, sa divinité toute puissante. Sous chaque hostie, et chaque parcelle d'hostie, nous retrouvons cette réalité sublime, de sorte que la présence du Christ se trouve ainsi multipliée comme à l'infini à la surface de la terre.

COMMENT JESUS SE REND-IL PRESENT DANS L'EUCARISTIE?

C'est en changeant la substance du pain en sa propre substance. L'hostie, après la consécration ne contient plus de pain, elle est totalement transformée en la personne du Christ. Cette transformation s'appelle transsubstantiation, c'est-à-dire changement de la substance du pain en la substance de Jésus-Christ. L'hostie garde cependant les apparences du pain, maintenues miraculeusement visibles pour permettre à Notre-Seigneur de s'en revêtir comme d'un manteau. Nous avons là, un miracle permanent, puisque d'après les lois de la nature, chaque substance doit garder ses accidents propres, son apparence propre, et non emprunter celle d'une autre. Il serait donc plus naturel de trouver, au Tabernacle, Notre-Seigneur revêtu de son corps glorieux que de le voir caché sous la forme de l'hostie.

POURQUOI JESUS SE CACHE-T-IL SOUS LES APPARENCES DU PAIN?

Pour nous montrer d'abord le but de l'Eucharistie qui est de nourrir les âmes comme le pain nourrit le corps, et ensuite, c'est pour ne pas effrayer nos faibles yeux ne pouvant encore soutenir la présence visible de Dieu. Jésus dans l'Eucharistie s'est anéanti pour nous inspirer confiance, pour nous inviter à aller à lui avec plus de familiarité et d'amour. Le Divin Hôte de nos églises, n'est-il pas l'ami du pauvre et du riche? A ses pieds, tous deviennent égaux, et de tous les cœurs, convaincus de leur faiblesse, sort un cri de supplication, et d'amour.

5 mai 1933.

Léo MONT

Deux histoires

Comment sortir de la misère

Saint Jean, l'aumônier, raconte que, dans une rue d'Alexandrie, vivaient deux cordonniers: l'un, marié et père de famille, était dans l'aisance; l'autre, quoique célibataire et bon ouvrier, ne pouvait sortir de la misère. Le premier assistait fidèlement à la messe, le second n'y allait pas... Son étonnement... J'ai trouvé un trésor, lui répondit le père de famille chrétien. — Pourrais-je y puiser avec vous? — Volontiers! Et il mène son compagnon à l'église. Au retour, le pauvre cordonnier accuse son voisin de s'être moqué de lui. — Ne vous fâchez pas, répliqua l'honnête ouvrier, le trésor que je vous ai promis, c'est la messe; c'est là que je vais chercher l'aisance que vous m'enviez. Ecoutez d'ailleurs le conseil du Seigneur: « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » Saint Jean l'aumônier ajoute que le cordonnier devint fidèle à l'assistance à la messe et que ses affaires prospérèrent. (Le nom de l'auteur est un gage suffisant de son authenticité.)

Ne pourrait-on d'ailleurs dire de la sainte messe la parole de la Sagesse (VII, 14): « C'est un trésor infini pour les hommes; ceux qui en usent ont part à l'amitié de Dieu. »

Fernando et la messe

On trouve également, dans une histoire d'Espagne, le trait d'un chevalier nommé Fernando Antolinus, qui, à la tête d'une armée défendant l'Espagne contre les Maures, fut assailli à l'heure de la messe. Ses officiers voulaient obtenir de lui qu'il renoncât à y assister pour se mettre à la tête de ses soldats. Fernando s'y refusa et, tandis que son armée pliait sous un ennemi trop nombreux, on vit son cheval, portant un guerrier revêtu de son armure, s'élever au plus épais de la mêlée et décider de la victoire... Quand Fernando parut, on lui fit une ovation enthousiaste et il s'en défendait encore quand un écuyer ramena son cheval qu'il avait trouvé dans les champs, couvert d'écume et portant, attachées, les armes de son maître, toutes ruisselantes de sang. C'était l'Ange gardien du général qui avait combattu, pendant que celui-ci assistait à la messe!

Ces exemples sont à méditer par ceux qui s'abstiennent d'assister à la messe du dimanche sous prétexte que, mangeant tous les jours, il faut travailler tous les jours.

Les MISSIONS

Madagascar

Le culte des arbres

Une plume plus compétente que la mienne pourrait écrire un livre intéressant sur ce sujet. Elle pourrait remonter jusqu'à l'époque primitive: l'arbre de la pomme d'Adam et l'arbre de vie qui ornait le paradis terrestre. Que de belles histoires à glaner au cours des siècles! Pour ne citer que quelques exemples: dans les Gaules, les druides cueillaient le gui sacré dans les forêts de chêne; saint Louis rend la justice sous le chêne de Vincennes; les républicains de 1789 plantent les arbres de la liberté dans toutes les communes de France. Nos campagnes ont encore des arbres vénérés, au tronc millénaire, au feuillage touffu auxquels le bon peuple attribue une influence plus ou moins précise sur la destinée humaine; sainte Jeanne d'Arc aimait son bois chenu et saint Vincent de Paul allait prier devant la statue de la Vierge nichée dans le tronc vermoulu du vieux chêne de Pouy qui reverdit encore chaque printemps. A tous les âges et probablement chez tous les peuples, les arbres ont intéressé les hommes.

Le culte des arbres est répandu dans tout Madagascar. Dans le sud de l'île, on enterre dans la forêt sacrée, au pied des arbres, et personne n'ose plus y aller en dehors des convois funéraires par peur des esprits qui habitent la forêt. Un bel arbre qui a poussé isolé dans la campagne est presque toujours considéré comme habité par un esprit dangereux, et l'indigène fera un tour pour l'éviter. Au village de St-Augustin, au sud de Tuléar, un bel arbre touffu est le seul temple où les Vezos fassent leurs dévotions orgiaques; la foule s'y rend en procession et accroche aux branches de l'arbre les objets les plus divers en formulant des prières à l'esprit qui habite l'arbre; puis on boit du rhum et on s'amuse sans pudeur.

ENSEVELI DANS UN ARBRE

D'après un conte Hova, quand la fille du grand Zanahary mourut, elle ordonna de placer son cadavre dans le tronc d'un arbre; celui-ci se referma, continua à croître et devint producteur d'amulettes. Il est des arbres sacrés qui deviennent comme une sorte de génie protecteur d'une famille, d'un village ou d'une tribu; un tel arbre est planté dans le village et entouré d'une palissade. Evidemment, il serait sacrilège de porter une main contre l'arbre sacré; le Malgache n'y a jamais songé. Si l'Européen tente l'entreprise, il sera averti par le Malgache qu'il arrivera malheur; et si quelque fâcheuse coïncidence s'en suit, l'esprit simple de l'indigène ne cherche pas d'autre cause du malheur que la vertu propre de l'esprit qui habite cet arbre et qui se venge.

Pendant toute sa vie, le Malgache a eu peur des esprits qui habitent les arbres et s'est servi de ceux-ci

pour se fabriquer des amulettes protectrices contre eux mêmes esprits et contre les maux qui le menacent. Vienne la mort, et les gens riches se servent encore des arbres comme cercueils: on les creuse péniblement à la hache pour s'en faire un demeure chaude qui garantira le cadavre contre l'humidité de la terre.

On lit dans l'histoire des ancêtres de la tribu Hova que la première reine, dont la tradition nous a conservé le nom, ordonna qu'on couchât son cadavre dans une pirogue faite avec un tronc d'arbre, qu'une seconde pirogue fût mise dessus, renversée comme couvercle, et qu'on l'immergeât dans un lac voisin de sa capitale. Après cet enterrement, les eaux du lac furent déclarées sacrées. Sa fille lui succéda sur le trône, fit de même et les eaux furent déclarées doublement sacrées.

Concluons de toutes ces histoires et pratiques d'une religion bien enfantine que le sauvage le plus primitif n'est pas un cerveau vide de toute croyance. Il est même submergé de trop de croyances qui ont poussé en parasites sur des données primitives plus simples et ont engendré toutes ces pratiques superstitieuses qui empoisonnent le bonheur de la vie. Le Malgache vit autant avec les esprits, ceux de ses ancêtres, qu'avec ses semblables, les vivants.

C'est notre rôle à nous, civilisés et chrétiens, de saper dans cette brousse spirituelle les pousses parasites ou malsaines qui obscurcissent la vérité révélée, que l'indigène accepte d'ordinaire avec joie dès qu'elle lui est manifestée, et qui le sortira de l'ombre de la mort où il est assis, pour le faire monter vers les splendeurs de la lumière éternelle.

A. Engivin,

Missionnaire à Tuléar, Madagascar

Qu'est-ce qu'un renégat?

Un renégat est celui qui renie ou abandonne la religion après en avoir fait profession.

Pendant que M. Clémenceau était ministre, Sœur Théoneste va le voir un jour. Elle attend dans l'antichambre. Clémenceau sort de son bureau et l'aperçoit.

Messieurs, dit-il à ses attachés, voilà Sœur Théoneste qui m'a soigné avec tant de dévouement, que nous sommes amis... Vous savez, ma Sœur, que je ne suis pas baptisé.

J'aime mieux cela, répond-elle.

Comment?... Et pourquoi? — Parce que si vous étiez baptisé, vous seriez un renégat. Alors Clémenceau se tournant vers ses attachés.

— Cela, ça doit être pour vous.

ALGERIE

Grand'Mère

Parmi les malades que les Sœurs Blanches soignent à domicile, se trouvait la bonne vieille Ouardia. On la disait centenaire, mais les années n'avaient point chassé la joie de son pauvre cœur.

Passant un jour devant son gourbi, une religieuse l'entendit chanter de sa plus belle voix ce couplet qu'elle avait improvisé:

Va, petit oiseau chéri,
Va saluer les Sœurs, mes bonnes amies;

Puis reviens, à tire-d'aile,
M'apporter de leurs nouvelles.

Puis elle commença sa prière. « Mon Dieu, bénissez tous ceux que j'aime, protégez mon petit fils qui est soldat; donnez-moi d'entendre sa voix et de le presser dans mes bras avant de mourir; que la guerre finisse vite; que les Français gagnent la victoire; donnez le ciel aux Sœurs que j'aime comme mon âme. Vous qui m'avez créée, je vous adore; vous qui me conservez, je vous remercie. Aimez ceux qui m'aiment, méprisez ceux qui me méprisent; à mes ennemis, ne leur donnez rien de ce que vous possédez de bon; que leurs champs ne produisent rien; que leurs chèvres et leurs vaches soient stériles! »

Quelle besogne nous restait pour arriver à faire comprendre à Ouardia le précepte du Maître, qui ordonne d'aimer ses ennemis et de faire du bien à ceux qui nous haïssent!

Cependant, les Sœurs ne se lassèrent point de visiter la pauvre vieille, et d'implorer pour elle la divine lumière; l'affection qu'elle leur témoignait leur rendant son abord facile, elles ne désespèrent jamais de la voir arriver à l'entière vérité. La grâce de Dieu leur vint en aide; peu à peu l'âme de la vieille Kabyle se transforma; la haine disparut de son cœur. Un jour vint où elle demanda et reçut le baptême.

— Quelque temps après elle disait à la Sœur:

— O ma fille chérie, approche de mon cœur; j'ai quelque chose à te dire. J'ai rêvé cette nuit que je vais bientôt partir pour le ciel.

— Alors tu prieras pour nous, grand'maman, afin que nous y allions aussi.

— Sois tranquille, ma petite, je ne me contenterai pas d'intercéder pour vous là-haut; le jour de votre mort je veux revenir sur la terre pour vous prendre et vous porter sur mon dos jusqu'à la porte du paradis.

L'heure vint où la vénérable centenaire toucha à sa fin. Il y avait si longtemps qu'elle soupirait après le rive des cieux!

Ah! nous disait-elle sans cesse, vous les amis du bon Dieu, dites-lui qu'il se hâte de venir me prendre, qu'il fasse finir ma souffrance; mon âme refuse de demeurer dans ce corps tout décrépit.

— Courage! bonne maman, lui répondaient les Sœurs; encore un peu et tu vas aller voir Jésus; tes yeux, fermés à la lumière depuis tant d'années, vont enfin s'ouvrir, tes oreilles rebelles vont redevenir comme celles d'une jeune fille; alors tu verras et entendras des choses merveilleuses. Tu ne nous oublieras pas près du bon Dieu?

— Oh! non, reprenait-elle en baissant nos mains, au ciel vous resterez mes filles tendrement chéries.

Ensuite elle murmurait sa prière favorite: « Mon Dieu, souvenez-vous de moi, préparez-moi une bonne place dans votre royaume, je brûle de contempler votre face! »

Un soir, une sueur froide inonda son visage, sa respiration se fit plus lente et plus pénible: l'âme de la grand'mère s'envola vers les splendeurs éternelles.

Sanctifions

nos actions

Toutes nos actions peuvent être méritoires, si nous les faisons en des vues surnaturelles, en union avec l'Ouvrier de Nazareth qui, en travaillant dans son atelier, ne cessait de mériter pour nous. Et s'il en est ainsi, quel progrès ne pouvons-nous pas réaliser en un seul jour! Depuis le premier moment du réveil jusqu'au coucher, c'est par centaines que peuvent se compter les actes méritoires qu'une âme recueillie et généreuse accomplira non seulement chaque action, mais, quand l'action se prolonge, chaque effort pour la mieux faire, par exemple, pour chasser les distractions dans la prière, pour appliquer son esprit au travail, pour éviter une parole peu charitable, pour rendre au prochain le moindre service: chaque parole inspirée par la charité; toute bonne pensée dont on profite; en un mot, tous les mouvements intérieurs de l'âme librement dirigés vers le bien, sont autant d'actes méritoires qui font grandir Dieu et la grâce dans notre âme.

On peut dire en toute vérité qu'il n'est pas de moyen plus efficace, plus pratique, plus à la portée de tous de se sanctifier, que de surnaturaliser chacune de ses actions; ce moyen suffit à lui seul pour élever une âme en peu de temps à un haut degré de sainteté. Chaque acte est alors une semence de grâces, puisqu'il la fait germer et croître dans notre âme, et une semence de gloire, puisqu'il l'augmente en même temps nos droits à la béatitude céleste.

Le moyen pratique de convertir ainsi tous nos actes en mérites, c'est de se recueillir un moment avant d'agir, de renoncer positivement à toute intention naturelle qu'on a mauvaise, de s'unir à Notre-Seigneur notre modèle et notre médiateur, avec le sentiment de notre impuissance, et d'offrir par Lui notre action à Dieu pour sa gloire et pour le bien des âmes; ainsi entendue l'offrande souvent renouvelée de nos actions est un acte de renoncement, d'humilité, d'amour de Notre-Seigneur, d'amour de Dieu, d'amour du prochain; c'est un chemin de raccourci pour arriver à la perfection.

CHOC EN RETOUR

— Avez-vous consulté quelqu'un avant de venir vous faire examiner — Oui, docteur, le pharmacien... — Naurellement! Et quel conseil idiot vous a-t-il donné? — Il m'a dit de venir vous voir.

Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement

SOUVIENS-TOI

Les dimanches messe entendras
Et les fêtes pareillement.

DE SANCTIFIER LE JOUR DU SEIGNEUR

IV Dimanche après Pâques

EVANGILE SELON S. JEAN, ch. XVI, v. 5-15

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: « Je retourne maintenant vers Celui qui m'a envoyé, et personne d'entre vous ne me demande: Où allez-vous? »

Mais en entendant ces paroles, votre cœur s'est rempli de tristesse. Pourtant je vous dis la vérité: il vous est avantageux que je m'en aille. Car si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas vers vous, tandis que si je m'en vais, je vous l'enverrai.

Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement.

Toutefois le péché, parce qu'on n'a pas cru en moi;

Toutefois la justice, parce que je retourne à mon Père et que vous ne me verrez plus;

Toutefois le jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous enseigner, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant.

Quand sera venu l'Esprit de vérité, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même, mais il vous annoncera les choses à venir.

Il me glorifiera, car c'est de ma part qu'il vous les annoncera.

Tout ce qui appartient au Père m'appartient aussi, et c'est pourquoi je vous dis: C'est de ma part qu'il vous les annoncera.

EXPLICATION

Le texte de cet évangile fait partie du discours d'adieu adressé par Notre-Seigneur à ses Apôtres après la Cène et sur le chemin de Gethsémani. Jésus leur annonce son Ascension prochaine, et comme ils sont doublement tristes, tristes de le perdre, tristes aussi de ses sombres prédictions, il s'efforce de les consoler. Il promet de leur en-

voyer le Paraclet. C'est le Saint-Esprit qui est désigné sous ce nom de Paraclet, signifiant: avoué et avocat. C'est donc plus qu'un consolateur qui est annoncé, c'est un aide, un conseiller, un appui, et au besoin un avocat près de la justice divine. Nous en avons un déjà en la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Saint-Esprit en sera un nouveau.

Quand il sera descendu sur les Apôtres, il les aidera à convaincre le monde:

1) du péché qu'il a commis en refusant de croire à la divinité du Christ et à sa mission, en le traitant de blasphémateur lorsqu'il s'égalait à Dieu son Père;

2) de la justice du Messie, c'est-à-dire de sa sainteté, de son union intime avec Dieu et de son pouvoir divin, puisque, dix jours après son Ascension, il enverra le Paraclet comme il l'a promis;

3) enfin, du jugement, c'est-à-dire de la nécessité de condamner

le prince de ce monde ou le démon, déjà jugé et condamné par Dieu, et de rejeter sa domination pour accepter celle de Jésus.

-0-0-0-

Jésus qui parle à ses disciples depuis trois ans, ne les trouve pas capables encore de tout comprendre, il complètera donc son enseignement par celui de l'Esprit-Saint, mais ces deux enseignements n'en feront qu'un. Par suite, lorsque nous écoutons au fond de nos cœurs les inspirations de l'Esprit-Saint, les enseignements de l'Eglise inspirée par le même Esprit, c'est toujours la voix de Jésus que nous entendons. Gardons-la, observons-la et alors, à notre tour, par notre vie chrétienne, nous convainquerons le monde de son péché, de notre justice, et de l'impuissance de Satan sur nous.

Ce Dimanche peut être appelé le Dimanche de la Préparation, parce que le divin Sauveur, voyant approcher le moment de son ascension, dispose ses Apôtres, dans l'Evangile de ce jour, à cette séparation sensible qui devait les affliger en les privant de sa présence visible.

L'Introit de la Messe est une sorte d'action de grâces par laquelle le Prophète-royal annonce les dons que le divin Rédempteur doit répandre sur la terre:

« Chantez au Seigneur un cantique nouveau, louez Dieu, louez Dieu, car il a fait des choses merveilleuses, louez Dieu; il a révélé sa justice aux yeux des nations. C'est sa dorote, c'est son bras saint qui nous a sauvés. Louez Dieu, louez Dieu, louez Dieu. »

Le dessein de l'apôtre saint Jacques, dans l'Epître de ce jour, est d'indiquer, à tous les fidèles, où réside la source de tout ce qui peut faire notre bonheur. Il les exhorte à se rendre dignes de recevoir cette grâce en rejetant le mal et en pratiquant le bien.

Epître

LECTURE DE L'EPITRE DE L'APOTRE SAINT JACQUES

Mes très chers frères, toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni ombre de variation. Il a bien voulu nous engendrer par la

parole de la vérité, afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures. Vous savez toutes ces choses, mes très chers frères. Que chacun de vous soit donc prompt à écouter, lent à parler, lent à se mettre en colère; car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu. C'est pourquoi, renonçant à toute impureté et à tout le dérèglement du péché, recevez avec soumission la parole entrée en vous et qui peut sauver vos âmes.

LITURGIE

LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

La Messe — Sa nature; ses effets. — La Messe est le sacrifice par excellence. Jésus-Christ en est tout à la fois le prêtre et la victime. Les prêtres qui célèbrent la sainte Messe, ne sont que ses représentants. C'est Jésus-Christ qui parle et agit par eux.

Les effets produits par le saint Sacrifice sont merveilleux. En même temps qu'il honore Dieu, il réjouit l'Eglise triomphante, console et soulage l'Eglise souffrante,

et il est pour l'Eglise militante une source infinie de grâces.

On retrouve dans la sainte Messe, sacrifice de la loi nouvelle, tous les effets figurés par les sacrifices de la loi ancienne. Il est latréutique, ou sacrifice de gloire et d'adoration; eucharistique, de louange et d'actions de grâces; propitiatoire, d'expiation et de satisfaction; impéroratoire, de demande et d'impétration. (1)

Comment il faut entendre la Messe. — Si nous voulons que la sainte Messe produise en nous ses effets, il est nécessaire d'y apporter les dispositions requises: 1o y être moralement présent, c'est-à-dire être placé de manière à voir ou à comprendre ce qui se fait à l'autel; 2o avoir l'intention d'y assister, c'est-à-dire ne pas y aller par force ou dans un autre but que d'y prier; 3o y apporter l'attention et le respect convenables; 4o entendre la messe tout entière. Il y aurait faute grave à en omettre volontairement une partie notable (2).

La présence corporelle ne suffit donc pas, il faut surtout une présence religieuse.

(suite à la page 8)

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Lettre de Paris

(De notre correspondant spécial à Paris)

A.-Léo Leymarie

Quelques notes sur les personnages cités dans le mémoire sur le Canada au temps de Callières et de Champigny. Hector de Callières. Bochart de Champigny. François-Marie Perrot. M. de Saint Ours. Olivier Morel de la Durantaye.

Voici terminé le MEMOIRE, écrit par un Contrôleur de la Marine, sur le Canada, à l'époque de M. de Callières et de M. de Champigny.

Voyons ensemble, maintenant, de façon à compléter nos sensations historiques, pour que nous soyons bien dans le milieu de l'époque, quels sont les personnages cités, et quel est l'auteur de ce Mémoire.

-O-O-O-

Louis-Hector de Callières, fils de Jacques de Callières, maréchal des armées du Roi, gouverneur de Cherbourg, mort en 1662 et de Madeleine Potier, fille du chevalier Potier, seigneur de Courcy, veuve de Jean Daniel, sieur de Breuval, naquit à Torigny-sur-Vire, en 1648, et fut baptisé en l'Eglise de Saint-Laurent de Torigny, le 12 novembre 1648.

Voici son acte de baptême : "Hector, fils de M. de Callières "escuyer de Madame de Matignon, et de demoiselle sa femme, a été baptisé "en l'église de Torigny, par moi, Bar-nabé Dupont, prêtre, curé dudit lieu, et nommé par François Desvaux, escuyer de ce lieu, à l'assistance de mademoiselle de Roncry, le 12e jour du mois de novembre 1648."

Venu au Canada avec les troupes envoyées à M. de la Barre, il débarqua, à Québec, âgé de 36 ans, en 1684. Gouverneur de Montréal de 1684 à 1698, il fut gouverneur de la Nouvelle-France de 1698 à 1703. Les lecteurs de pages sont trop au courant de l'histoire générale du Canada pour que je m'étende sur la carrière, assez mouvementée, de ce normand.

Il mourut "de ses gouttes", à Québec le 26 mai 1703, et fut inhumé dans l'église des Récollets. Ses restes furent consumés, ainsi que ceux de Frontenac, de Vaudreuil et de la Jonquière, lors de l'incendie qui détruisit cette église le 6 septembre 1796.

Son frère aîné, né en 1645, était chevalier, seigneur de la Rochelay, premier secrétaire du Cabinet du Roi, membre de l'Académie Française. Il mourut, en 1727, léguant tous ses biens à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il possédait, près de Montréal, un terrain de quinze perches et demie de front sur le fleuve Saint Laurent, et une maison qu'il vendit 6000 livres au sieur Petit, trésorier de la Marine, au Canada. Cette maison lui venait de la succession de son frère qui avait été gouverneur du Canada. (Revue historique, nobiliaire et biographique. Tome VII, 1872, p. 339; les bienfaiteurs de l'Hôtel Dieu de Paris...)

-O-O-O-

Jean Bochart de Champigny, 6e Intendant de la Nouvelle-France, fils de Jean Bochart, conseiller du Roi au Grand Conseil, maître des Requêtes, Intendant de Justice en Normandie, mort en 1691 et de Marie Boivin, cousine germaine

de monseigneur de Laval, était seigneur de Champigny et de Noroy. Nommé Intendant de la Nouvelle-France, pour succéder à Jacques de Meulles, le 24 avril 1686, il arriva, à Québec, avec sa famille, en juillet. Il avait épousé, Marie-Madeleine de Chapoux, dame de Verneuil et du Plessis Savari. Il occupa ces fonctions jusqu'en 1702, époque où il fut nommé Intendant de la Marine au Havre. Il mourut, 1720, au mois de décembre. De ses six enfants retenons, Charles Jacques, qui fut gouverneur de la Martinique; Jean Paul, qui fut capitaine au régiment des Grades françaises, chevalier de Saint Louis; et Jean Alphonse, qui fut chanoine de la Sainte Chapelle, de Paris. Il ne me paraît pas utile de m'étendre sur sa carrière au Canada pour les mêmes raisons que j'ai exposées sur de Callières.

-O-O-O-

François-Marie Perrot, marié à Madeleine La Guide, neveu de l'Intendant Talon avec qui il vint en Canada en 1720, avait été capitaine au régiment d'Auvergne, et s'était occupé de chasse dès 1665, date où on le trouve au Canada. Commandant de l'île de Montréal en 1670 en remplacement de Balthazar de la Mothe, et gouverneur de cette île de 1672 à 1684, époque où il fut nommé en Acadie. Ses démêlés avec Frontenac obligèrent Louis XIV de le faire recevoir à la Bastille, en 1674 où il resta jusqu'au 7 mai 1675. Voici la lettre écrite par le Roi pour son élargissement: "Monsieur de Besmaux voulant élargir des prisons de mon château de la Bastille le Sr Perrot que vous y détenez par mon ordre. Je vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est "qu'aussitôt, que vous l'aurez reçue vous ayez à le mettre "en liberté, moyennant quoy vous en demeurerez bien et "valablement déchargé. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait "Monsieur de Besmaux en sa Ste Garde.

"Escris à St Germain-en-Laye, le VIIe jour de may 1675"

Ces trois semaines de Bastille après ses longs mois de prison durent calmer le bouillant Perrot, protecteur des Coureurs des Bois. L'on ne sait point à quelle époque, ni où il est mort. D'aucuns disent qu'il s'éteignit à La Martinique.

M. de Saint Ours capitaine au régiment de Carignan-Salières, parent du maréchal d'Estrades avait épousé, à Montréal, en 1667, Mulois, fille d'un lieutenant aux Carabiniers, en France. Seigneur de Saint-Ours en 1672; il fut un des premiers capitaines des troupes du Canada, et reçut la croix de Saint Louis lors de la fondation de l'Ordre. De son mariage il eut quatre garçons et six filles qui vivaient avec lui sur sa terre de Saint Ours. Est-ce à l'un de ces quatre garçons qu'il est fait allusion dans ce Mémoire? Est-ce même à Jean Baptiste de Saint-Ours d'Echaillons, né en 1669, marié en 1705 à Marguerite Le Gardeur, qui mourut en 1747. De Saint-Ours sieur Des Chaillons, fut lieutenant.

Olivier Morel de la Durantaye, né en 1644, au diocèse de Nantes, fut enseigne dans les troupes, passa lieutenant au régiment de Chambelle, et arriva au Canada avec le grade de capitaine dans le régiment de Carignan Salières, en 1665. Passé en France il revint au Canada en 1670. Le 14 septembre de cette année, il épousait Françoise Duquet et recevait la seigneurie de Bellechasse, puis celle de la Durantaye, qui se peuplèrent rapidement de colons venus du nord. Servant à Québec, il y habitait avec sa famille. En 1685, il prenait du service dans l'Ouest; de 1684 à 1687 il prenait une part active aux expéditions contre les Iroquois; en 1689 il était nommé capitaine réformé, et, en 1690, il revenait de l'ouest. Nommé

capitaine en pied vers 1694 nous le retrouvons, en 1695, commandant un bataillon de la milice, dans la guerre contre les Iroquois. En 1698, à la mort du comte de Frontenac, il se brouilla avec le gouverneur de Callières, et la cause de cette brouille nous est longuement narrée, dans ce Mémoire. Membre du Conseil supérieur, avec pension, en 1701, il mourut, pauvre, en 1717, laissant ses seigneuries en pleine prospérité.

(A suivre)

A.-LEO. LEYMARIE

Pages trifluviennes

Série B No. 4

RELIQUES

(suite)

par l'abbé Joseph Désaulniers

La rançon de l'âge

Dans la petite cour qui dominait le boulevard, il y avait un canon. C'était un beau canon. (On dit qu'il vient de Sébastopol). Canon de l'assise? De l'assise? Peu importe. Il avait vu, et entendu, et fait... de grandes choses. Il avait vu le feu du canon qui lui faisait vis-à-vis. Pour réplique, il lui avait craché le sien. Il avait entendu la foudre de l'adversaire. En réponse, son tonnerre avait éclaté avec un bruit assourdissant. Il se rendait le témoignage d'avoir vomi des projectiles qui avaient laissé des traces nombreuses de leur passage.

On lui avait assigné un site noble et beau. Sur le point le plus élevé du Trois-Rivières d'alors, sur le Platon, face au fleuve, une estrade avait été bâtie pour lui. Sur un affût de chêne, on l'avait couché, tendrement, affectueusement. Car, c'était un brave qui avait gagné ses épaulettes et mérité une retraite respectée. Comme s'il avait eu conscience de ces délicates attentions, il voulait se bercer de l'illusion de servir encore. Il était au guet. Aperçu du fleuve, sa bouche devenait un œil qui veillait sur la ville.

Les jeunes élèves de 1873 allaient lui rendre visite. Ils le savaient, ils le caressaient. De leurs mains, ils frottaient l'épiderme de son bronze. Ils croyaient reconnaître, dans un aplatissement circulaire, sur sa carapace, l'empreinte d'un boulet ennemi qui l'aurait baigné avec trop d'ardeur. Les plus braves d'entre nous se hasardaient à plonger leurs regards dans son âme, pour en surprendre les secrets. D'autres, moins braves, mais plus irrespectueux (j'étais du nombre), se permettaient l'impardonnable familiarité de l'enfourcher, de chevaucher sur sa croupe.

-O-O-O-

Il y a quelque trois mois, après une absence d'un demi-siècle, je revins aux Trois-Rivières. Je voulais revoir les objets qui avaient intéressé et charmé mon enfance d'écolier. Désappointement! Table rase! Tout avait disparu: Platon, Casernes, cours, canon. Plus rien de rien! Je pouvais facilement m'expliquer la profanation du Platon et la démolition des Casernes. L'utilitarisme! Je ne pouvais pas admettre la volatilité du canon. Où était-il?

Revenant d'une promenade sur le Boulevard, je débouchais sur un square, grand... tenez... comme une carte-postale format ministre. Là, je revis le canon... le nez sur le trottoir. Je le reconnus à l'aplatissement de son bronze, qui nous avait tant intrigués. Le cher canon avait l'air tout penaud de voir qu'on le retrouvait et qu'on le reconnaissait dans un endroit aussi mesquin. Il semblait comprendre qu'on lui faisait subir le sort des vieux qui se sont usés au service et que l'on rejette à l'arrière-plan, pour le reste de leurs jours.

Je m'approchai de lui. Ainsi que naguère, je le saluai; je le caressai et lui dis, à l'oreille, tout bas, pour que personne ne pût m'entendre: "Pauvre camarade! Comme l'on te maltraite! Sur le Platon, tu étais sans lumière, puisque à Sébastopol, en pleine prouesse, on t'avait encloué; mais, du moins, là tu avais de l'air et de l'espace. Ici, tu gis, sans lumière comme autrefois; et, suprême injure!... on t'a enlevé l'air et l'espace. Console-toi, vieux! C'est la rançon de l'âge. Bientôt nous aussi, les jeunes de 73, qui sommes les vieux de 29, serons privés d'air, d'espace et de lumière."

(à suivre)

La Marche

Nous sommes en grand danger d'oublier comment marcher. Même avec peu de distance à parcourir entre nos maisons et nos bureaux, nous y allons presque toujours en tramway ou en automobile — presque jamais à pieds. Il en est ainsi le cas d'un jeune homme qui se remène avec nos jeux. Nous citons dant pour jouer au tennis se trouvait mécontent parce que l'ascenseur ne fonctionnait pas et il lui fallait descendre l'escalier de son hôtel.

Les exercices physiques sont nécessaires à tout âge. Un des plus simples et peu dispendieux, c'est la marche au grand air. Nous avons tous une tendance aux épaules courbées, soit parce que nous nous tenons debout mal, soit parce que notre attitude assise n'est pas bonne. La marche fait bénéficier tous les organes du corps parce qu'elle entraîne les mouvements de tous les muscles. Dans la marche, les mouvements respiratoires sont plus nombreux et plus amples et les poumons en profitent. La marche avec la tête droite et les épaules légèrement rejetées en arrière, empêche aux muscles abdominaux de se relâcher, et les organes de l'abdomen en ressentent le bienfait. Autres muscles qui bénéficient par la marche sont ceux de la cuisse, du mollet et des pieds.

Malheureusement, pour certains individus, à cause de maladies du cœur, des poumons ou autres, la marche est interdite. Ces personnes doivent s'informer auprès de leur médecin au sujet de l'exercice qu'elles peuvent prendre. A un âge plus avancé aussi, l'activité musculaire peut être nuisible, et les personnes plus âgées ne doivent pas pousser leurs exercices jusqu'au point de la fatigue et du surmenage.

En général, cependant, nous pouvons et nous devons marcher. La marche rend plus active la circulation du sang, stimule les organes abdominaux, bénéficie les poumons, améliore l'appétit et développe les muscles.

Notre attitude a une influence sur nos sentiments et sur nos actions. Celui qui a une démarche vive, qui se tient la tête droite, paraît plus capable. Marchons donc, afin de nous assurer un bon maintien et pour nous exercer les muscles. L'exercice nous fait mieux paraître, et nous nous en sentons mieux.

-O-O-O-

L'élevage et l'éducation des poussins sont choses relativement simples, mais une vigilance de tous les instants et une attention intime à tous les détails sont nécessaires pour réussir.

-O-O-O-

La Division fédérale de l'entomologie prend toutes les précautions possibles pour empêcher que les flots de grain et de graine de semence entrant au Canada pour être présentés à la Conférence-Exposition mondiale du grain, qui sera tenue à Regina, en juillet, n'introduisent des insectes nuisibles et des maladies des plantes au Canada. Elle prend également les précautions nécessaires pour prévenir, pendant la durée de l'exposition les invasions d'espèces cosmopolitaines d'insectes qui nuisent aux produits emmagasinés.

-O-O-O-

La pâte sèche est une nourriture de qualité supérieure pour les volailles.

-O-O-O-

Les poulets exigent dans leur nourriture une bonne proportion de substances animales.

Feuilleton du "Bien Public"

JUANA Mon Aimée

PAR

HARRY BERNARD

No 13

Quand je pense à ces choses, aujourd'hui, je me demande si je n'étais pas sur l'extrême bord de la folie agissante?

-O-O-O-

La vie de la ferme me reprit, comme s'il ne m'était pas arrivé le plus grand des bonheurs. Entre temps, Lebeau décidait d'agrandir son étable, pour qu'elle serve d'écurie les nuits d'été. Ce détail est assez curieux, mais les fermiers qui laissent leurs chevaux dehors, par les plus grands froids de l'hiver, tiennent à les mettre à l'abri durant la belle saison. C'est que les chevaux travaillent dur et qu'il importe de les protéger, dans la mesure du possible, contre les mouches et les taons. J'aidai au fermier, selon mes forces et mes capacités. Nous allâmes chercher au village les pièces de bois nécessaires. Le travail avança rapidement, vu la température splendide et la proximité de notre chantier. Tournant autour de son piquet, la vache tendait le museau de notre côté, inquiète des transformations que subissait sa demeure. De temps à autre, dans la direction du lac, on entendait le bruit net que faisaient en plongeant les rats musqués.

C'est ici que se place l'incident du mouchoir. On se rappelle le mouchoir rouge, orné d'un J brodé en bleu, que

Juana m'avait donné. Quand j'arrivai à la maison, je le laissai dans mon veston, où je l'oubliai. Puis un soir que je fumais sur le pas de la porte, après une rude journée, je voulus sortir quelque chose de ma poche, une allumette, quand un coin du mouchoir parut. Lucienne, non loin de moi, agaçait l'un des jeunes chiens. Précipitamment, je fis disparaître le chiffon rouge, mais l'œil vigilant de Lucienne l'aperçut. Elle s'approcha, le visage avide, et ne put s'empêcher de s'enquérir:

— Est-ce que vous l'avez trouvé?

— Mais non, c'est un souvenir. J'ai été jeune, moi aussi...

Elle n'avait pas l'air convaincu.

Je continuai pour la rassurer, peut-être aussi pour me donner de l'importance vis à vis de cette enfant:

— Je le tiens d'une ancienne amie, dont la vie m'a séparé. Il y a de cela bien longtemps. Si vous saviez comme les années passent! Vous êtes jeune aujourd'hui, vieux demain, sans vous être rendu compte, ou presque, du changement survenu. J'ai retrouvé le mouchoir parmi mes effets, l'autre jour, et je l'ai oublié dans ma poche. Désirez-vous le voir?

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard laïc, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

— Non, dit-elle, ce n'est pas nécessaire.

Elle me regardait de son regard clair, où je me demandais s'il n'y avait pas de l'indignation? J'avais menti effrontément, pris à l'improviste, et toute l'attitude de Lucienne me disait qu'elle n'était point dupe. De ce moment, nous nous le vîmes.

le vent, mais une contrée enchantée et pleine de vie, une terre promise où il faisait bon respirer. Le ciel n'avait jamais été si pur, les blés si dorés. Les travaux de la terre me devenaient légers. Je les accomplissais avec joie. Je me réveillais chaque matin avec la pensée de Juana, celle que j'aimais. A quoi s'occupait-elle, à cette heure? Songait-elle un peu à moi? Je passais par une période d'exaltation dont je me croyais, depuis longtemps, incapable.

Juana paraissait toujours heureuse de me revoir. Nos rencontres se succédaient, et c'était chaque fois un plaisir neuf. Nous errions dans les champs, tantôt à pied, tantôt à cheval. Nègre nous accompagnait. Il se montrait maintenant, à l'endroit de Juana, d'une amabilité parfaite. Il comprenait que la jeune femme n'était plus une étrangère, que des regards lui étaient dus. Mon amie le gâtait en retour. Elle lui apportait des bonbons, des morceaux de gâteau. Nègre méprisait d'abord ces friandises, qui avaient pour lui quelque chose d'efféminé. La gourmandise aidant, il les accepta avec une satisfaction non dissimulée. Dès que Juana paraissait, Nègre courait à sa rencontre, les yeux brillants de convoitise. Il montrait ses dents blanches en ouvrant la gueule. Il gambadait, sautait à la tête du petit cayuse, guère plus haut que lui. C'était amusant de voir ce chien énorme abandonner son sérieux de berger alerte pour quémander des sucreries. Tant il est vrai que les bêtes, comme les hommes, contractent des habitudes de mollesse. Il suffit de l'occasion.

Chez Lebeau, personne n'ignorait maintenant mes relations avec Juana. A la suite de l'incident du mouchoir, j'avais cru devoir révéler l'existence de la jeune fille, et les circonstances qui me l'avaient fait connaître. Naturellement, je n'en traitai pas dans le détail. Il ne fallait pas que le fermier, qui m'avait toujours été fort sympathique, s'offusquât de ma réticence jusque là. Je parlai de Juana, mais je ne dis rien des faits qui nous avaient jetés dans les bras l'un de l'autre. Tout au plus laissai-je entendre que ma rencontre avec elle datait de quelques semaines. Lucienne seule ne me crut pas. Avec l'intuition de son sexe, elle avait deviné depuis longtemps qu'une femme était entrée dans ma vie. Elle ne m'en parlait pas, cependant. Quand au mensonge maladroit dont je l'avais gratifiée un jour, elle n'y fit pas même allusion. J'eus le sentiment qu'elle m'accordait, à ce propos, un mépris mérité.

Entre temps, Juana me restait mystérieuse. Plus je la fréquentais, plus je m'apercevais qu'il y avait autour d'elle

des choses que je ne comprenais pas. Elle s'absentait assez souvent, se rendant à Saskatoon à Moose-Jaw, à Regina. Elle parlait peu de ces voyages, et de mon côté je ne l'interrogeais pas; persuadé d'avance que ce serait inutile. Je notai encore que je la voyais rarement le dimanche. Elle me dit qu'elle restait ce jour-là près de son père. La raison était plausible. D'autant plus que M. Duchesne, à qui la solitude pesait, devait se trouver fort misérable quand un travail ardu ne l'occupait point.

Un autre fait m'intriguait, que je ne parvenais pas à analyser: la retenue subite et totale de Juana, depuis l'instant où elle m'avait donné son cœur dans un baiser. Jamais depuis je n'obtins la moindre faveur. Juana me voyait volontiers, en paraissait heureuse. Nous causions pendant des heures. Mais si ma tendresse essayait de s'exprimer d'autre manière que par des mots, Juana se hérissait, si cette comparaison n'a rien d'exagéré.

— Non, disait-elle, laissez-moi tranquille. Vous savez bien que je ne peux pas.

Il y avait dans sa voix, chaque fois, une inflexion douloureuse. Je demandais en vain des explications. Elle s'obstinait dans un mutisme farouche. J'en arrivai au point où je ne désirai pas tant ses caresses que de connaître les motifs qui la poussaient à m'en priver. Son attitude me semblait d'autant plus étrange qu'elle ne s'était pas refusée, la première fois. Elle était venue au devant de mon désir, d'un mouvement spontané. Mais que comprendre aux idées des femmes?

Un jour que j'insistais plus que d'habitude, Juana me fit une manière de petit discours en trois points:

— Je ne vous dirai rien, parce que je ne peux pas, que je ne veux pas, que je ne dois pas... Vous m'entendez?

J'entendais, mais je n'étais pas plus renseigné. Je me sentais perplexe et froissé. Jusqu'à quel point cette enfant se moquait-elle de moi? Tout de même pour sauvegarder ma dignité, j'affectai de prendre la chose avec désinvolture.

— Sans doute vous savez mieux que moi ce qu'il faut dire et ne pas dire. Enfin, si cela vous amuse... Il faut bien que les petites filles s'amuse...

Ces paroles n'étaient pas sorties de ma bouche que la réponse m'arrivait, cinglante et brève:

(à suivre)

SHAWINIGAN, GRAND-MERE ET LA REGION

Grand'Mère

AU TABLEAU D'HONNEUR AU
PENSIONNAT DES URSULINES

Grand'Mère.—Cours S.—Gradué
Madelaine Nicole et Ida Gervais.
5e année: Cécile Gagnon et Cécile
Villeneuve.

7e année: Laure Dostaler et Claire
Champigny.

6e année: Madeleine Dubé et
Anne-Marie Pénin.

5e année: Pauline Crête et Berthe
Brunelle.

4e année: Madeleine Boissclair et
Marcelle Marchand.

3e année: Thérèse Bruneau et
Monique Boucher.

2e année: Monique Pichette et
Estelle Dallaire.

1ère année: Gertrude Pénin et
Hélène Bernier.

Cours Prép. Marthe Marcotte et
Rachelle Pénin.

COURS ANGLAIS

9e année: Wilda Dupont et Ida
Grenier.

8e année: Cécile Gagnon et M.
Lampron.

7e année: Henrietta Thiessen et
Berthe Brunelle.

6e année: Laure Dostaler et Ruth
Marcotte.

5e année: Gabrielle Lapolice et
C. Ferron.

4e année: Clémence Carignan et
Florette Lamy.

3e année: Monique Pichette et
Thérèse Bruneau.

1ère année: Pauline Boisvert M.
Marcotte.

VOTE FAVORABLE DE DEUX
REGLEMENTS MUNICIPAUX

Grand'Mère.—Les électeurs pro-
priétaires de notre cité ont voté
lundi et mardi derniers l'appro-
bation de deux règlements munici-
paux soumis à leur approbation
par le conseil. Le premier Règlement
portant le No. 305 avait pour
objet d'accorder pour une période
de dix ans, une commutation par-
tielle des taxes de la Grand'Mère
Shoe Co. et le second prévoyait à
un emprunt de \$23,000.00 aux fins
suivantes: Couvrir par cet emprunt
une somme de \$15,762.95 que le
conseil a dû dépenser en secours
direct au cours de la dernière an-
née fiscale. Servitude d'égouts ob-
tenue de la Grand'Mère Knitting
Co. au montant de \$15,000.00. Pa-
vage rue Angus \$2,700.00. Pavage
rue St-Georges \$500.00. Prolon-
gement et améliorations à la rue
de l'Hôpital \$500.00. Ouverture et
nivellement d'une rue nouvelle,
entre Marchand et Van Horne
\$400.00. Prolongement et amélio-
rations de la rue Marchand \$400.00
et Dépenses contingentes de l'em-
prunt \$1237.05.

Ces deux règlements furent ap-
probés à une grande majorité, la
répartition des votes s'étant faite
comme suit:

Règlement No. 305 (De Grand'
Mère Shoe Co.)

170 votes en faveur avec une éva-
luation de \$13,584,077.00 et 16
contre avec une évaluation de
\$37,400.00.

Règlement No. 306 (Emprunt
de \$23,000.00)

182 votes en faveur avec une éva-
luation de \$13,600,377.00 et 4
contre avec une évaluation de \$21,100.

MARIAGE VENNES-NORMANDIN

Ces jours derniers a été béni en l'é-
glise S.-Paul de Grand'Mère, par M.
H. Trudel, le mariage de M.
Maurice Vennes à Mlle Carmen Nor-
mandin. M. Sylvio Vennes servait
de témoin à son fils et M. Adolphe
Normandin à sa fille. Durant la messe
de mariage, un joli programme de
chant et de musique fut exécuté par
la chorale des Enfants de Marie sous
la direction de Mlle Ant. Dostigny.

Après la cérémonie religieuse, il y eut
réception chez les parents de la mariée
à laquelle assistaient: MM. et Mmes
Sylvio Vennes, Adolphe Normandin,
Arthur Vennes, William Vennes, Henri
Normandin, Fred. Desrosiers, Mme
Pierre Thivierge, MM. et Mmes Rémi
Bruneau, Donat Allard, H.-G. Timmis,
Ludger Massicotte, Mme Arsène Nor-
mandin, MM. Wilfrid Normandin,
M. Camille Lacroix, Mlle Simone Ven-
nes, MM. Georges et Almazan Vennes,
Mlle Yvette Vennes, Laura Rochette,
Berthe Langevin, Cécile Toupin, Jac-
queline Magnan, Florence Magnan,
M. Robert Pflueux, M. et Mme E.
Lefebvre, M. M. Wilfrid Vennes, Willie
et Paul S.-Arneault, M. Nicolet, Mlle
Rose Vennes, Shawinigan; M. et Mme
Charles Vennes, M. Conrad Soudard,
Mlle Simone Normandin, des Trois-
Rivières, M. Eddie Normandin, Mlle
Marguerite Chartier, MM. Benoit
et Roland Normandin, Mlle Marie,
Germaine, Carmen et Françoise Ven-
nes, Marguerite et Suzanne Bourassa,
Delia Berthiaume, Yvette Lafrenière,
M. Marcel Vennes, Mlle Antoinette
Cantré, Laurette et Yolande Norman-
din, Yvonne et Espérance Langlois,
Charlotte et Bibiane Thivierge, M.
Léo-Paul Thivierge, Mlle Yolande
Vennes et M. Martial Millette.

VEILLE D'ANNIVERSAIRE chez
M. ET MME EVARISTE FAFARD

Grand'Mère.—A l'occasion de
l'anniversaire de naissance de M.
Evariste Fafard, avait lieu une belle
réunion de parents et d'amis. De
jolis cadeaux furent présentés à M.
Fafard par ses parents et amis, il y
eut cartes, chant et musique et un
succulent goûter fut servi à tous
les invités parmi lesquels nous av-
ons remarqué: M. et Mme Evariste
Fafard, MM. Alph. Pothier, Emil
Isabelle, Maurice Bordeleau, Paul
Coutu, Elzéar Abel, Armand La-
haie, Mlle Angeline Piché, MM. An-
toine et Valmore Petit, Oscar Tes-
sier, Mlle Florence Magnan, M.
Léo Demontigny, Mlle Marie-Jean-
ne Magnan, MM. Victor Boucher,
Hervé Meunier, MM. et Mmes
Conrad Aubin, Arthur Arseneault,
J.-A. Gamache, Wilfrid Grenier,
Mlle Marcelle Grenier, MM. et
Mmes Thos Leclerc, Adolphe Mon-
grain, Mlle Léa Labaie, Reine Ar-
seneault, MM. Henri et Armand
Ouellette, Paul-Emile Desaulniers,
Mlle Antonia Aubin, M. Arsène
Bergeron, MM. Chsl Brulé, Jo-
saphat Bordeleau, Eugène S.-Ongé,
Paul-Emile Bélisle, Paul, Arthur et
Maurice Gamache, Paul Morais,
Adolphe Marcouiller, Milles M.
Bordeleau, Marie-Anne Marshall,
Alexandra Bureau, Gisèle et Flo-
rence Poudrier, Madeleine Thif-
fault, Anita Desaulniers, Lucienne
Gamache, Yvette Piché, Mlle
Montréal, Yvette Isabelle, An-
nette Fafard, Marie-Anne Grondin
—Alice Leclerc, etc., etc.

DISTINGUES VISITEURS HOTES
DE M. J.-A. CRETE, M.P.P.

Grand'Mère.—MM. les députés
provinciaux Jean-Paul Sauvé et L.
Bastien, étaient les hôtes au commen-
ciement de cette semaine de M. le
député J.-A. Crête, M.P.P., à son chalet
d'été de S.-Jean des Piles.

HONNEUR A UN CONCITOYEN

Grand'Mère.—Notre distingué
concitoyen, M. l'avocat Auguste
Desilets, vient d'être élu Bâtonnier
du Barreau du District des
Trois-Rivières. Nos incertains féli-
citations à M. Desilets.

PELERINAGE A PIED AU
CAP-DE-LA-MADELEINE

Grand'Mère.—Deux de nos con-
citoyens MM. Alfred Aytte et
Henri Thérien, membre de la
Compagnie des Zouaves de cette
ville se sont rendus en pèlerinage à
pieds au Sanctuaire du Cap-de-la-
Madeleine, au commencement
de cette semaine. MM. Thérien
et Aytte ont couvert, à pied, cette
distance de Grand'Mère au
Cap-de-la-Madeleine et qui est de
trente milles environ.

DELEGATION AUX FETES DU
SEMINAIRE A TROIS-RIVIERE

Grand'Mère.—Parmi les anciens
élèves du Séminaire des Trois-
Rivières de notre ville qui ont assis-
té à la fête du Supérieur de cette
Institution, nous avons remarqué:
MM. les abbés Alph. Lord, L. Pan-
neton, Alph. DeGonzague, Horm.
Deschênes, Ant. Magnan, et MM.
J.-E. Déziel, N.P., Horace Nobert,
J.-P.-Emile Desseureault, Dr E.
mille Vennes, Dr Julien Sicard, et
autres.

VIOLENT ORAGE ELECTRIQUE

Grand'Mère.—Le commencement de
la semaine a été marqué par une tem-
pérature des plus chaudes, le thermo-
mètre ayant marqué 76 degrés. Cette
chaleur hâtive nous a apporté un violent
orage électrique accompagné de
tonnerre et d'éclairs au cours de la soirée
de mardi à mercredi dernier, le
premier du genre depuis le retour à la
belle saison.

Le Conseil prend en considération
certains changements à opérer
dans la distribution des Secours
Directs.

Grand'Mère.—Lors d'une dernière
assemblée de notre conseil municipal
certaines suggestions furent faites à
nos collègues.

A cet effet le secrétaire donna au
conseil communication d'une lettre et
de certaines résolutions de la Confé-
rence S.-Vincent de Paul relativement
à une majoration de 20% du budget
familial actuel de la Conférence et d'une
résolution votée par la dite conférence
sur motion de M. Albé Matteau d'ac-
corder aux familles pauvres et nécessiteuses,
à l'avenir, de se procurer où ils le vou-
dront les marchandises pour lesquelles
ils auront reçu un ordre des officiers
préposés au secours direct, d'une autre
résolution proposée également par M.
Albé Matteau à l'effet que la dite Confé-
rence prie le conseil municipal de
s'informer auprès du Directeur Pro-
vincial du Secours Direct s'il serait per-
mis à la Cité de distribuer en argent à
des chômeurs une certaine portion du
montant qui leur est alloué, chaque

semaine. Son Honneur le Maire M.
J.-A. Gagnon explique que lors d'un
dernier voyage à Québec il s'est enquis
auprès de M. Guimont, Sous-Directeur
des secours contre le chômage s'il
serait permis à notre cité de distribuer
en argent à ses nécessiteux une por-
tion d'un tiers du montant qui est
alloué à ces derniers, chaque semaine,
et que M. Guimont lui a répondu qu'il
n'avait pas d'objection à ce que notre
Cité adopte ce système. Son Honneur
le Maire ajoute de plus que, à la suite
de cette information, il a préparé un
projet de résolution qu'il remet au se-
crétaire qui en donne lecture, lequel
est à l'effet de modifier le système ac-
tuel de distribution du secours direct de
façon à ce que ceux qui reçoivent du
secours puissent se procurer chez les
fournisseurs de leur choix les marchan-
dises seulement pour lesquelles ils au-
ront reçu un ordre des officiers préposés
au secours direct et aussi à l'effet de
recommander à la Conférence S.-Vincent
de Paul d'autoriser les dits officiers
à donner, en argent, aux nécessi-
teux, 33 et un tiers % du montant qui
leur est alloué, chaque semaine, en
vertu du budget familial établi par la
dite Conférence. Ce projet est resté
sous considération.

La Conférence S.-Vincent de Paul
demande également au Conseil de faire
observer le Règlement no 298 concern-
ant la fabrication, la vente et le poids
du pain.

M. l'échevin E.-A. Lampron a été
à cette assemblée nommé Pro-Maire
pour les prochains trois mois.

Le Conseil a voté une allocation de
\$1000. au Community Welfare Asso-
ciation pour, cette somme, être distri-
buée en secours directs aux chô-
meurs.

Le conseil a également voté une
résolution demandant au Gouverne-
ment Fédéral, au cas où il ferait suite
au projet de redistribution des Com-
tés, de laisser le nom de St-Maurice
au projet de comté qui engloberait
Grand'Mère et Shawinigan pour don-
ner le nom de Lafleche à la partie qui
engloberait la Cité des Trois-Rivières.

Une demande sera également faite
aux autorités de la Consolidated
Paper Corporation pour obtenir la
permission, comme l'an dernier, de
couper du bois de chauffage pour nos
nécessiteux, sur leurs limites à bois.

LE SPORT A GRAND-MERE

Les membres du Club Lauretine
de Curling de cette ville ont en ces
jours derniers aux salles de l'Assem-
blée Hall leur assemblée annuelle sous
la présidence de M. D.B. Foss, prési-
dent du Club.

Cette soirée avait été organisée par
M. Emile Allard, président du Comité
de Réception et obtint un franc suc-
cès. Elle réunit pratiquement tous
les membres actifs de cette associa-
tion sportive. M. Frank Gauthier
préta son concours pour cette soirée
et nous lisons sur les relevés ainsi
qu'il M. Allard pour les secours rem-
portés à cette soirée. Il y eut program-
me de chant et de musique et cartes,
puis distribution des prix aux gagnants
des différents concours et la soirée se
termina par un lunch auquel tous les
membres firent honneur.

Aux cartes les prix furent gagnés
par MM. Darius Berthiaume, J.-G.
Nault, Charles Thérien, Leo Gar-
dner, S.-G. Aboud, Primit Jacob, J.-A.
Desbiens et D.B. Foss. Le prix de
présence fut gagné par M. Cléophas
Hallé.

Un orchestre fit les frais de la musi-
que au cours de la soirée. Parmi les
artistes qui figurèrent au programme
pour chant, musique et tours de ma-
gie nous avons remarqué: MM. Ro-
méo Ouellette, Noël Boissjolie, J. Bel-
lemare, J. Desilets, J.-Bte St-Ar-
neault, M. A. Williams, Chs Fréchet-
et J.P.Emile Desseureault.

SEANCE D'INAUGURATION DU
CERCLE DRAMATIQUE LAFLECHE

Le nouveau Cercle Dramatique
LAFLECHE organisé récemment
chez les membres de l'Association des
Zouaves de notre ville, grâce à l'ini-
tiative de leur aumônier M. l'abbé
Léonce Panneton, a donné récemment
au Manège de cette ville sa première
séance d'inauguration sous le dis-
tingué patronage de M. le Curé H. Tru-
del de cette ville. Il y avait salle
comble et nous devons de sincères
félicitations aux officiers de ce cercle
pour les succès remportés dans cette
première soirée. Les meubles et dé-
cors pour cette soirée avaient gra-
cieusement été mis à la disposition du
Cercle Lafleche par la Maison P.T.
Légaré. Nous donnons ci-après un
extrait du programme dramatique et
musical exécuté cette soirée:

10.—Les deux extrêmes, Comédie en 1
acte, interprétée par MM. Chs-Ed
Renaud (monsieur Philias) Willie
Chamberland (Jean, serviteur) Ro-
land Boucher (Fox Masser, domesti-
que) et Johnny Mathon (Tardif,
domestique).

20.—(a) J'ai failli me faire tuer
(b) Je suis marié. Déclamations par
M. Willie Goyette.

30.—(a) Fidgety Fingers (b) Etude de
Czerney Opus 47. Solos de piano par M.
le Prof. J.-N. Leclerc.

40.—Le Reliquaire. Acte 1er, L'usurier
50.—L'or allemand ou la trahison du
bossu, déclamation par M. Chs-E.
Renaud.

60.—Prélude No. 15 de Heller (b) Good
Bye Vienna, solos de piano par le
professeur J.-N. Leclerc.

70.—LE RELIQUAIRE...4e Acte...
L'enlèvement.

80.—Chant: Vieillard c'est souffrir...
par Mlle Marguerite Beaulieu ac-
compagnement de piano par Mme
Alf. Villeneuve et de violon par M.
Walter Lampron.

90.—LE RELIQUAIRE...3e Acte...
La prison.

100.—Solo d'égoïne par M. J.-Bte
St-Arneault.

110.—Tableau vivant.

120.—Dieu seul me le rendra, de Paul
Henri, chant par M. Léo Dugal
accompagnement de piano par le
professeur J.-N. Leclerc.

130.—LE RELIQUAIRE...4e Acte...
L'expiation.

140.—O CANADA (choeur).

Le drame LE RELIQUAIRE fut
interprété par les membres du Cercle
Lafleche comme suit: Thériot, usi-
er, par M. Alfred Villeneuve; Tri-
chardon, usurier, par M. Jacques La-
fontaine; De Chevreton, conseiller
enquêteur au château par M. Edgar
Simard; Jonathan, vieux Juif par M.
J.-Bte St-Arneault; Marcou, valet

A VENDRE:
Voiture de livraison
(express), balance Toledo
30 lb. filière à crédits Mc-
Caskey, vitrines (show-
case) caisse enregistreuse
Nationale 5 tiroirs, radio
cabinet (Echophone) 7
lampes, voiture d'hiver
(sleigh) S'adresser à Henri
Bisson, syndic, Edifice
Amaeu, téléphone 329.
2-4-9 mai 1933.

de Trichardon, par M. Geo. Emile
Simard; Samuel, bohémien saltim-
banque par M. Philippe Crochetière,
Le Père Lamusette, vieux père, par
M. Adolphe Langevin, Bengali, le
Bailli, et le Goulier, par M. Alfred
Aytte, Le Guep par MM. Hector
Boucher et J. Matteau.

Shawinigan. En l'église de S.-Pie-
re ont eu lieu les funérailles de Jacques
Bossonotte, fils aîné de M. le Dr An-
tonio Bossonotte, directeur de l'Unité
Sanitaire du comté de St-Maurice.
L'enfant, qui n'était âgé que de 10
ans, mourut le Samedi-Saint à l'Hôpital
d'une opération pour l'appendicite et
en dépit du dévouement infatigable du
personnel de l'Hôpital et des médecins
traitants qui voulaient tant le conser-
ver aux siens. La Providence en a dé-
cidé autrement. Le mort d'un en-
fant a fait l'édification de ceux qui en
ont été témoins.

Outre son père et sa mère, le défunt
laisse une sœur, Denise, âgée de 11 ans,
et un petit frère, Jean. Toute la ville
de Shawinigan, par ses représentants
les plus actifs, a voulu témoigner au
Dr et à Mme Bossonotte, sa sympathie
dans le deuil cruel qui venait de les
frapper.

Aux funérailles, le deuil était con-
duit par M. le Dr Bossonotte, son fils
Jean, M. J.-A. Bossonotte, de Québec,
oncle du défunt, et M. E. Pinet, cou-
sin, de Montréal.

Dans le cortège nombreux, on re-
marquait M. le maire Albert Giguère,
M. J.-A. Frigon, M.P.P., MM. les
Drs Ros. Frigon, Ant. Desormiers,
Jos. Garneau, J.-J. Trudel, A. Chan-
donnet, J.-M. Perron, W. Lacroix,
J.-R. Hébert, A. Barabé, A. Thérien,
J.-T. Houle, de Shawinigan; Dr Joan-
nette, des Trois-Rivières, etc.

M. l'abbé A. Bellemare, vicaire à
S.-Pierre, fit la levée du corps et le
service fut chanté par M. l'abbé E. Dubé,
vicaire, assisté de MM. les abbés A.

Bellemare, de S.-Pierre, et Magnan,
aumônier des Ursulines de Grand'
Mère, comme diacre et sous-diacre.
Au choeur, on remarquait M. l'abbé
E. Tremblay, curé de S.-Bernard.
La Chorale, sous la direction de M.
le notaire W.-A. Lamy, maître de cha-
pelle, rendit pieusement la Messe des
Morts, de l'abbé G.-E. Panneton. A
l'offertoire, M. le Dr A. Thérien, chan-
ta "Miseremini mei", de Bussier, et
avant l'absoute "O Salutaris" fut rendu
par M. J.-E. Leclerc.

De nombreux tributs floraux, of-
frandes de messes, bouquets spirituels
et messages de sympathies déposés sur
la tombe du jeune fils de notre distin-
gué concitoyen sont pour les parents
un réconfort et une consolation dans
leur poignante affliction.

A M. le Dr et à Madame Bossonotte,
nous présentons nos condoléances les
plus sincères.

ST-TITE

MEDIOCRE RECOLTE DD SUCRE

S.-Tite.—La récolte de sucre en
notre paroisse a été plutôt médiocre
cette année par suite d'une
température défavorable.

CHALET INCENDIE

S.-Tite.—Le chalet d'été apparte-
nant à M. J.-Bte Lebrun, de cette
ville, et qui se trouvait situé sur les
bords du lac Pierre-Paul a été totale-
ment rasé par le feu de même que tout
son contenu ces jours derniers. On ig-
nore la cause de l'incendie qui aurait
pu être allumé, croit-on, par certains
vagabonds en quête de domicile pour
la nuit. Les pertes se chiffrent à envi-
ron un millier de dollars.

AURONS-NOUS DU BASE-BALL?

S.-Tite.—On dirait que la der-
nière saison de hockey a donné
bonne bouche à nos sportsmen car
la neige est à peine partie que l'on
commence déjà à parler d'organi-
sation d'équipes de base-ball. Brava-
sons les jeunes et mettez-y de l'en-
train car le base-ball en doit pas
rester lettre morte à S.-Tite cette
année.

VA ET VIENT

S.-Tite.—M. Jos. Allaire est allé à
Montréal la semaine dernière.

Mme Spérat l'heureux et sa fille
Juliette étaient en visite chez des pa-
rents et amis en notre ville la se-
maine dernière.

Mme Josephat Quesy et M. Léon-
pold Veilleux, de Louiseville, étaient
en visite récemment, chez M. Martial
Massicotte.

M. et Mme Gérard Gagnon, de
Grand'Mère, étaient aussi en visite ces
jours derniers chez M. Martial Massi-
cotte, et autres parents.

Mme Gordon Adams, de La Tu-
que, était en visite chez sa mère
Urban Marchand, ces jours derniers.

M. Jean-Guy Mercure, de La-
Tuque, était en visite ces jours der-

Qualité insurpassable

THÉ
"SALADA"

"Frais des plantations"

niers chez M. Alex. Grosleau.
—M. P. Gaucher, des Trois-Rivières,
était l'hôte de Mlle Jeannette Ferron,
ces jours derniers.

M. J.-Bte Damphousse, de Grand'
Mère, est en visite chez ses fils MM.
Antoni et Alphonse Damphousse.

—Mlles Léontine et Marie-Angé
Tourigny, sont de retour d'une prome-
nade de quelques jours à Montréal et à
Longueuil.

—M. Fernand Jacob, de Donnacona
était en visite récemment chez son père
M. Philippe Jacob.

Le charançon du fraisier est un
grand marcheur. Muni de pattes
robustes, il peut couvrir rapide-
ment de longues distances.

Le plus grand foyer de propaga-
tion des mites dans la plupart des
maisons canadiennes est dans les
conduits de la fournaise à air chaud
—parmi la boue provenant des
balayures qui tombent dans les
radiateurs.

Les animaux à fourrure en capti-
vité, et spécialement les renards
et les visons, sont sujets à une ma-
ladie qui ressemble sous bien des
rapports à la maladie du jeune
chien.

Lorsque les pigeons volent en li-
berté, ils se nourrissent toujours
de bien des sortes différentes de
grains; l'éleveur de pigeons fera
donc bien de leur donner un ré-
gime varié dans le pigeonnier, pour
imiter les conditions de la nature;
ce conseil est donné par le Mini-
stère fédéral de l'Agriculture.

Le Canada est un pays généreux.
Il a aidé la Nouvelle-Zélande à é-
tablir son industrie laitière et a four-
ni à l'Argentine le blé Marquis, qui
a été pour ce pays un don des cieux.

La luzerne est cultivée depuis un
temps immémorial en Perse; c'est
peut-être la plante fourragère la
plus ancienne du monde.

SOUSSIONS POUR
CHARBON

Des soumissions cachetées,
adressées au soussigné et en-
dossées: "Soumissions pour
charbon" seront reçues jusqu'à
MIDI (HEURE AVANCEE), LE
LUNDI 5 JUIN 1933, pour la
fourniture du charbon aux édi-
fices du Dominion dans toute
la province de Québec.

On peut se procurer des devis
et des formules de soumissions
en s'adressant à l'acheteur-en-
chef intérimaire du ministère
des Travaux publics, Ottawa:
à G.-S. Gingras, commis des
Travaux, 150, rue Saint-Paul-
Ouest, Montréal; à J. Mines,
surintendant, 150, rue Saint-
Paul-Ouest, Montréal, et à Ar-
thur Pouliot, commis des Tra-
vaux, édifice de la Douane, Qué-
bec.

Les soumissions qui ne seront
pas faites sur les formules four-
nies par le ministère, conformé-
ment aux conditions et devis
ministériels, ne seront pas étu-
diées.

Le ministre se réserve le droit
d'exiger de l'adjudicataire un
dépot ne dépassant pas 10 pour
cent du montant de la soumis-
sion, afin d'assurer la bonne
exécution du contrat.

Par ordre,

N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 mai 1933.

9-1

HISTOIRE DE L'EGLISE

1-DIEU PREPARE L'EGLISE



7. — Naissance de Jésus-Christ.



8. — Sermon sur la Montagne.



9. — Rédemption par la Croix.

Jésus, à trente ans, commençant sa mission fran-
glique, choisit ses douze Apôtres, les futurs pasteurs de
son Eglise. Un jour qu'il était entouré d'une grande
foule, il la conduisit sur une montagne, et là il pro-
nuncia la Loi nouvelle. Moins d'un an, Jésus était un
Dieu. Le premier avait bien reçu la Loi de Dieu,
mais imparfaitement, comme

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Quelques maladies du Trèfle et de la Luzerne

DONT LES GERMES SE TROUVENT
DANS LE SOL.

Les plantes fourragères légumineuses—luzerne, trèfle ordinaire et mélilot ou trèfle d'odeur—offrent des avantages que l'on a beaucoup fait valoir en ces dernières années auprès des cultivateurs canadiens. Leur culture, cependant, ne va pas toute seule; il n'est pas toujours facile d'obtenir une levée; l'entretien d'une trèfrière ou d'une luzernière présente des difficultés; il y a aussi les maladies qu'il faut combattre et qui augmentent naturellement avec l'étendue cultivée. Actuellement les deux maladies les plus importantes sont la pourriture brune et la pourriture sclérotine, qui attaquent toutes deux la racine; la première ne se rencontre qu'en Saskatchewan et en Alberta, tandis que la sclérotine se trouve partout, dans toutes les provinces. Les dégâts causés par ces pourritures varient plus ou moins suivant la vigueur des plantes, c'est-à-dire la résistance qu'elles opposent à la maladie. En hiver, les plantes s'affaiblissent naturellement au cours de la longue saison dormante. Souvent aussi elles sont abimées par les gels et dégels alternatifs du sol, qui se produisent fréquemment dans certaines parties de l'Est du Canada. Les racines s'abiment dans ces conditions; leurs procédés vitaux sont affectés. Les plantes qui, à l'entrée de la période dormante, sont munies de grosses racines vigoureuses et bien pourvues de réserves alimentaires, résistent aux conditions adverses beaucoup mieux que les petites racines, qui n'ont qu'une réserve limitée de provisions. Même aux températures relativement basses du sol pendant l'hiver et le commencement du printemps, les plantes peuvent être détruites ou gravement endommagées avant de pouvoir repousser du collet. Ce n'est que par l'emploi de bonnes méthodes de culture, et sur un sol d'une réaction presque alcaline, pourvu d'une quantité suffisante d'humidité, mais non excessive, et raisonnablement fertile, que l'on peut obtenir des plantes vigoureuses. La plante-abri que l'on emploie a souvent une pousse si vigoureuse qu'elle contrarie le développement des plantes de trèfle et de luzerne, et l'on obtient ainsi souvent une récolte très claire. Il suffit d'indiquer la cause du mal pour trouver le remède. Même lorsqu'on fournit les meilleures conditions de culture, les parasites des racines, toujours très nombreux dans le sol, ont une tendance à se multiplier rapidement, surtout dans les sols fertiles, bien pourvus d'humidité et de matière organique, et ils peuvent causer de grands dégâts. Dans ces circonstances, il faut se garder pendant plusieurs années de ressemer le sol en trèfle ou en mélilot; on pourra y cultiver une graminée fourragère ou une autre plante.

Le Service de la Botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture fait actuellement l'étude de ces maladies. Les notes qui précèdent sont basées sur les résultats obtenus par le laboratoire fédéral à l'Université de l'Alberta, et sur les preuves obtenues en coopération avec la ferme expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta.

Le blé d'Inde

Le blé d'Inde à ensilage joue encore un grand rôle sur bien des fermes de l'Est du Canada.

En 1932, le Service des plantes fourragères de la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, a conduit un essai au cours duquel un certain nombre de variétés de blé d'Inde, généralement cultivées pour l'ensilage dans l'Est du Canada, et plusieurs autres, moins répandues ou moins bien vues, ont été soigneusement comparées l'une à l'autre.

Jugées au point de vue du rendement, les variétés se sont classées dans l'ordre suivant:

Dentées (Dents)—Wisconsin no. 7, Golden Glow, Leaming et Bailey.

Dures (Flints)—Hâtif de Compton, Longfellow et Dakota-Nord de Salzer.

Toutes ont été coupées à la même phase de la maturité, la phase de l'état "pâteux

avancé" et toutes paraissent être de qualité égale. Le Wisconsin no. 7 a rendu un peu plus que toute autre variété. Le Hâtif de Compton a rapporté tout autant que les Golden Glow, Leaming et Bailey, et puisque les variétés dures (flints) ont été récoltées une semaine plus tôt que les dentées (dents), on devrait accorder la préférence au Hâtif de Compton dans tous les districts où la saison est un peu trop courte pour que l'on puisse utiliser les variétés dentées.

La différence principale entre les variétés dentées et dures au point de vue de l'ensilage—en dehors du rendement—est dans la production de rejets ou "dragons"; les flints produisent beaucoup de rejets tandis que les dents n'en produisent que peu ou point.

Le maïs à grain n'a pas une très grande importance dans l'Est du Canada, sauf dans le Sud-Ouest de l'Ontario, où les variétés régulières à grain sont les mêmes que celles que nous venons de mentionner pour la produc-

tion de l'ensilage.

Outre l'essai d'ensilage que nous venons de mentionner, nous avons conduit également un essai à Ottawa pour voir quelles sont les meilleures variétés de maïs à grain dans les districts de l'Est du Canada, où les conditions sont semblables à celles d'Ottawa.

Les variétés Québec no. 28 (variété flint à 12 rangs) et Orgueil de Twitchell (variété flint à 8 rangs) ont donné les meilleurs résultats dans cet essai; toutes deux se sont spécialement distinguées pour le rendement et la maturité.

Pour tout autre détail sur ces essais, s'adresser au Service des plantes fourragères, ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ontario.

Soumission

Des soumissions seront reçues au presbytère de Saint-Prospère, Comté de Champlain, jusqu'à 4 heures (quatre heures, heure solaire), samedi le 13 mai, pour des modifications et réparations à l'église, pour le compte de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Prospère.

Les plans et devis sont visibles au presbytère de Saint-Prospère et chez Jules Caron, architecte, 300 rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

L'Oeuvre et Fabrique de Saint-Prospère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L'Administration Paroissiale, Saint-Prospère, le 3 mai 1933.

4-9 mai.

Pour réduire les maladies des pommes de terre

Les résultats que le Service de la botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture a obtenus des expériences qu'il a conduites en ces dernières années indiquent que le traitement des tubercules ne vaut pas grand-chose pour prévenir certaines maladies, comme la gale commune, l'écaille noire, le chancre de la tige et la jambe noire. C'est parce que les organismes qui causent ces trois maladies habitent le sol et que la quantité de maladie produite dépend principalement de la quantité de germes qui se trouvent dans le sol et des conditions environnantes, plutôt que du nombre de germes portés par le planton. On trouve souvent beaucoup plus de ces germes parasites dans les sols depuis longtemps en culture que dans les sols vierges; c'est donc une précaution très utile que de désinfecter les tubercules que l'on doit planter dans des sols vierges. Un point dont il est bon de se souvenir cependant, c'est que si le traitement de la semence détruit les champignons qui se trouvent à la surface du tubercule dans le cas de la gale commune et de l'écaille noire, il ne peut détruire les bactéries qui causent la jambe noire parce que celles-ci se trouvent dans le tubercule même. En ce qui concerne les maladies à virus, le traitement du tubercule n'a aucune utilité parce que l'agent qui cause ces maladies reste dans le jus de la plante et dans le tubercule. Tant qu'on n'aura pas trouvé de variété résistante à ces maladies, tout ce que l'on peut faire de mieux est d'établir un bon assolement, c'est-à-dire une bonne rotation de récoltes pour réduire la quantité de gale commune, d'é-

caille noirie et, jusqu'à un certain point, de jambe noire. Le meilleur moyen peut-être, de réduire la jambe noire est de planter des tubercules qui n'ont pas cette maladie. Le seul moyen que l'on connaisse aujourd'hui de réduire et d'exterminer les principales maladies à virus (qui causent l'épuisement de la souche des tubercules), est d'employer de la semence exempte de ces maladies. Par son système d'inspection, le Ministère fédéral de l'Agriculture met à la disposition des planteurs de pommes de terre de la semence certifiée sans maladie.

Les maladies de la tige du Framboisier

Les framboisiers sont sujets à un certain nombre de maladies de la tige qui repaissent à peu près tous les ans, et qui sont plus ou moins répandues ou plus ou moins nuisibles. La plupart de ces maladies, comme le mildiou, la tige bleue, et l'anthracnose sont causées par des parasites, mais il y en a une appelée la galle du collet, qui est causée par une bactérie. Les symptômes des maladies de latige varient beaucoup. Les tiges milieuses portent de grosses régions brunes, malsaines; la brûlure Verticillium fait tomber les feuilles tandis que la tige prend une décoloration bleuâtre; enfin, la galle du collet fait naître de grosses excroissances en forme de noeud sur les tiges, au-dessous du niveau du sol.

Beaucoup des germes de ces maladies sont portés aux plantes saines par la pluie et les vents; d'autres se trouvent également dans la terre. On voit donc que toutes ces maladies ne peuvent être combattues par les mêmes moyens. Le laboratoire de pathologie végétale du Service de la botanique des fermes expérimentales fédérales, situé à Ste-Catherine, a donné beaucoup d'attention à quelques-unes de ces maladies en ces dix dernières années, et les observations qu'il a faites à ce sujet lui permettent de présenter les recommandations suivantes sur la façon de les combattre.

1.—Pour établir de nouvelles plantations, n'employez que des sujets certifiés, c'est-à-dire les meilleurs que vous puissiez vous procurer. Tous les paquets de sujets certifiés doivent être accompagnés du sceau d'approbation du Gouvernement fédéral, savoir, l'étiquette rouge officielle. Si les framboisiers n'ont pas cette étiquette, c'est que les sujets ne sont pas certifiés.

2. Ne laissez pas les rangées prendre trop de largeur ni devenir trop épaisses; l'air circule mal dans les rangées épaisses et rapprochées, ou remplies de mauvaises herbes, et l'on y trouve toujours beaucoup de maladies des tiges.

3. Pour combattre l'anthracnose, appliquez de la chaux soufrée 1.9 à la phase dormante retardée, et de la bouillie bordelaise 3.5.40, plus 2 livres de caséinate de calcium, à l'époque où les tiges ont de 5 à 9 pouces de hauteur.

4. Coupez toutes les tiges à fruits, et brûlez-les bientôt après qu'elles ont produit des fruits.

5. Pour combattre la brûlure Verticillium et la galle du collet, ne faites jamais de nouvelles plantations de framboisiers sur une terre qui a déjà porté des récoltes sujettes à l'une ou à l'autre de ces deux maladies.

Engrais pour les vergers de pommiers

Le pommier se distingue des récoltes des champs par le fait que son système de racines, son tronc et sa superstructure sont établis en permanence, tandis que les autres plantes ont une pousse annuelle et développent leurs racines, leurs tiges, leurs branches et parfois leurs fruits en une même saison. Les racines du pommier pénètrent à une profondeur considérable et se ramifient et peuvent ainsi tirer leur nourriture d'une grande étendue de terrain.

Le Chimiste du Dominion, le Dr Frank-T. Shutt, nous dit que la provision d'azote qu'on trouve dans le sol exerce beaucoup d'influence sur la pousse des rameaux et la production des fruits. De plus en plus, les arboriculteurs de la vallée d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse, prennent l'habitude d'appliquer de l'azote sous forme de nitrate de soude, en quantités variant de 5 à 8 livres par arbre (200 à 300 livres par acre), environ trois semaines avant la floraison.

Il y a danger cependant à appliquer trop souvent des engrais azotés seuls, car ceci stimule trop la pousse du bois. Il y aurait moins de risque à appliquer un engrais complet, qui fournit de l'acide phosphorique et de la potasse en plus de l'azote. Si les arbres pous-

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA
VUE, diplômé de l'Institut
K.C.H.O.S., Kansas City,
Mo. Licencié et Diplômé
de la A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE
OFFICIEL DU
CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE
Maux de tête—Yeux
croches redressés sans opé-
ration.

Livraison immédiate de
tout ouvrage. Consulta-
tions: lundi, mardi, mer-
credi et jeudi 9 a. m. à 6
p. m., vendredi et samedi
de 9 a. m. à 9 p. m.

1008 St-Maurice, Tél. 965

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règle-
ments de faillites et de
successions. Examens de
titres, difficultés commer-
ciales. Collection, etc.

Bureau: 36, rue Alexandre
Tél. Bell 491, 3-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640

HENRI BISSON

Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de
faillite. Règlement entre
débiteurs et créanciers.
Perception et achat de
comptes. 35 ans d'expé-
rience à votre service.

Edifice Ameau, 6e étage
Angle N.-D. et Alexandre
TROIS-RIVIERES

Téléphone Bell 1000

**DUPLESSIS, LANGLOIS
& LAMOTHE**

Avocats

4, St-Joseph, 3-Rivières

Tél. 2114-m

Joseph Barnard

Avocat

540, rue Des Forges

A. D. Gascon
Louis Parant
GASCON & PARANT
ARCHITECTES
Trois-Rivières
144, rue St-François-Xavier
Tél. 266

4-a Alexandre Tél. 401
(voisin Edifice Ameau)
Dr C. BARIBEAU,
B. A., M. D.
Ex-élève des hôp. de Paris
Ex-interne de l'hôpital
Notre-Dame.
Spécialité: Chirurgie géné-
rale, appareil urinaire.
Consultations: 1.30 à 4 p.m.
Le soir: 7 à 8 hres.
Visites à domicile sur
appointment.

J.-J. Asselin,

Ernest-L. Denoncourt

Asselin & Denoncourt

Architectes

Edifice Ameau, 6e étage,
Téléphone: 968

Tél.: Bureau 658
Résid. 2274

Dr J.-H. BELAND

Chirurgien-Dentiste

(En face du Marché)
26 Des Forges.

Heures de Bureau:
9 à 5 hres.

Soir: 7 à 8 hres les lundi,
mercredi, vendredi.

Spécialité: DENTIERS.

56, Ave Lavolette Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris,
Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALITES

Chirurgie des organes gé-
nito-urinaires, du sys-
tème osseux et du tube
digestif.

Consultations:

Au bureau: 2 à 4 hres et
7 à 8 hres p.m.

A domicile sur rendez-vous.

Téléphone: 328 et 329

ROGER BISSON

Avocat et Procureur

EDIFICE AMEAU
6e Etage

Angle Notre-Dame et
Alexandre

TROIS-RIVIERES

Tél. 233
Chs. Bourgeois
B.A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph 26

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
aux Hôpitaux Cooke
et St-Joseph
Maladies des yeux, des
oreilles, du nez et de la
gorge.

Heures de consultations:
9 à 12 heures a.m.
1 à 5 heures p.m.
7 à 8 heures p.m.

58 Royale, coin Plaisante
Tél.: 1425

Jules Caron
Architecte

30, rue Bonaventure,

Tél. 726

Les Trois-Rivières.

Tél. 401 Heures de Bureau:
10 à 12—2 à 5—7 à 8
tous les soirs.

Pour les maladies des yeux,
oreilles, nez et la gorge.

Dr BENOIT JACOB, M.D.

Ex-assistant à la clinique Na-
tionale Ophtalmologique des
Quinze-Vingts, Paris, ex-élève
à l'hôpital Baudouin, Paris,
ex-interne de l'hôp. Normand
& Cross.

4a Alexandre, Trois-Rivières

Tél. 055

Jean-Marie Bureau

B.L.L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Harv

Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 35
Résidence 1959f

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Dépositaire du greffe du
notaire L.-Philippe Mer-
cier.

25 Alexandre, 3-Rivières

Bureau du soir,
le vendredi de 7 à 8 heures.

AVIS PUBLIC

Canada, Province de Québec,
district de Trois-Rivières, Cour
Supérieure, No 2074, Dame Si-
monne Chartier, du village de
Champlain, comté de Cham-
plain, épouse d'Herménie Tou-
pin, journalier, ci-devant de la
ville de Trois-Rivières, et
maintenant de lieux incon-
nus, demanderesse, vs le dit
Herménie Toupin, défendeur.

Une action en séparation de
corps et de biens a été insti-
tuée en cette cause le 13 avril
1933.

Trois-Rivières, 1er mai 1933.
Duplessis, Langlois et La-
mothe,

Procureurs de la demande-
resse.

4-9 mai.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Trois-Rivières,
Cour Supérieure.

PROCEDURE NON CONTEN-
TIEUSE

IN RE :

L. WILFRID RICARD, agent
d'assurances de la cité de
Grand-Mère, tant personnel-

ment que pour et au nom de ses
co-héritiers présumptifs de leur
frère Marace alias Morasse Ri-
card, autrefois de la paroisse de
St-Barnabé, dit district et ab-
sent depuis au-delà de quarante
ans,

REQUERANT pour être en-
voyé en possession définitive
des biens possédés par le dit
Marace alias Morasse Ricard et
en particulier d'un legs spécial
porté en sa faveur au testa-
ment de Emilie Anne Cressé,
en son vivant veuve en secondes
noces de Thomas Lemay, reçu
devant L. Boucher, notaire, le-
quel legs assuré par hypothèque
sur la testatrice sur une
moitié indivise des lots Nos 78
et 204 ainsi connus au cadastre
hypothécaire pour la dite pa-
roisse St-Barnabé.

IL EST ORDONNE à toute
personne ayant quelques droits
à exercer contre la succession
ou sur les dits biens apparte-
nant au dit Marace alias Mo-
rassé Ricard de présenter sa ré-
clamation au greffe de cette
Cour sous un mois.

Bureau du protonotaire,
Trois-Rivières, le vingt-neu-
vième jour d'avril, mil neuf
cent trente-trois.

Le Protonotaire

AD PROVENCHER,

Me Jules Provencher
Avocat du requérant.

4-11 mai.

Une Bonne Semence

Est exempte de mauvaises herbes et de maladies.
Possède un pouvoir germinatif élevé et vigoureux.
Proviend d'une variété acclimatée et bien fixée.

LA SEMENCE ENREGISTREE POSSEDE CES GARANTIES

L'ensemencement de quelques acres constitue un
début excellent dans l'amélioration de la récolte.

Tentez l'expérience en 1933.

On peut l'obtenir chez les bons marchands de grains de semence.

ASSOCIATION CANADIENNE des PRODUCTEURS de GRAINS de SEMENCE
Jackson Building, Ottawa, Ont.

LITURGIE

(Suite de la page 4)

Parties de la Messe. — On divise la Messe en six parties: la préparation, l'instruction; l'oblation, la consécration, la communion et l'action de grâces.

- (1) Impêtrer, signifie obtenir.
- (2) Il faut, autant que possible, entendre la messe entière du même prêtre, mais on satisfait au précepte en assistant à deux parties de messes différentes, formant messe entière.

Programme Nazi

DEFI AU MONDE

Plus d'un million et demi d'Allemands ont entendu le dictateur Hitler énoncer son programme de relèvement national et défier les nations étrangères. L'ancien peintre en bâtiments autrichien, parlait à l'aérodrome Tempelhof, champ de mars au temps des Hohenzollern.

"Peuple d'Allemagne, dit-il, vous n'êtes pas une quantité négligeable, même si l'univers veut que vous le soyez mille fois. Nous ne plions pas l'échine sous le joug étranger. Nous voulons la paix, et les nations qui se tournent contre nous ne réussiront pas dans leurs desseins".

Hitler a la main dure et le verbe bref. Que va-t-il résulter de tout cela?...

Les Amicales Féminines

LE BUT DES AFACC

Le but d'une action raisonnée s'oriente vers la fin proposée et toute organisation de mérite doit apporter la synthèse des points qui relient, son but, son action, à sa fin.

Les AFACC sont un modèle du genre, un enthousiasme sincère nous incite à louer la beauté et à proposer de leurs activités. En regardant la vigueur avec laquelle le printemps rend à la nature son abondance de sève, nous sommes tentées de lui apporter comparaison avec le travail fertile en renouveau et si grand en promesse, que poursuivent les AFACC, tous deux font œuvre de vie, de survivance.

Les AFACC montrent la bien-faisance d'une action nécessaire, réfléchie et ordonnée, elles souhaitent le bien, chez la jeune fille, chez la femme, chez la mère; dans la famille comme dans la société.

Au sujet de l'action sociale catholique, Pie XI disait: "Ce qui fait que l'on manque de résultat pratique, c'est qu'on ne sait pas s'unir".

Les AFACC ont donc voulu réunir pour mieux soutenir, et soutenir pour réunir. Elles veulent le bien chez la jeune fille, en lui gardant contact avec son couvent et ses religieuses dont l'influence peut encore être un facteur de bonne orientation de vie et de formation; elles ménagent les rapports fidèles des amies d'enfance, facilitant la rencontre occasionnelle de celles que des circonstances de temps et

de lieux devaient séparer. Les réunions d'anciennes sont venues donner à chaque année ce que le pensionnat réservait à chaque jour: les liens intimes et précieux d'une bonne camaraderie avec l'enthousiasme que l'on échange pour des raisons de bien et de beau.

(1) Les AFACC ont veillé à ce que la vie du souvenir se répande davantage et, par là, se conserve; elles ont donc, à cette fin, favorisé la venue de nouvelles amicales dans les anciens couvents.

Elles veulent le bien chez la femme. La femme est cet être d'exception qui fait et défait la société, elle sait élever ce qu'elle désire en nobilité et attirer à ses fins ce qu'elle a décidé de conquérir. La femme est à la base des actions où le cœur est intéressé. Il importe de le bien diriger ce cœur féminin et de mettre son influence au service des causes d'idéal, de charité et de bien social.

(2) Elles ne pourraient rien entreprendre de plus propice à cette heure où le monde s'organise aussi bien pour la perte comme pour le rachat des lois sacrées de la morale que de préparer sous une forme précise la défense et la protection du foyer et de la famille.

Les AFACC assurent la conservation des principes fondamentaux de la religion, en donnant à la femme la juste conception de son devoir et de ses forces, en tant qu'unité et au point de vue collectif. Elles veulent le bien dans la famille.

(3) Le rayonnement du foyer par le Christ. Leur action se tournera davantage vers le foyer chrétien, centre de la vie heureuse, de la vie salutaire. Qui donc gardera au foyer son atmosphère de bonheur, son rayonnement de lumière dans la vie intellectuelle, familiale et sociale? Nul autre que la femme puisqu'elle en est l'âme et la gardienne! Les AFACC feront donc comprendre à la femme toute la beauté de son rôle d'épouse, de mère, de compagne et d'éducatrice.

Elles guideront ses activités dans le foyer et dans la société en l'assurant de la direction sûre et compétente, nécessaire à toute initiative pour être conduite à bonne fin. Chaque femme verra donc, chez elle, dans son foyer, et par elle dans la société, le rayonnement de vie chrétienne irradié par son action opérée dans le Christ.

R. C.

Sous-Comité de Publicité des AFACC.

Les Premiers au Séminaire

Philosophie Sr	Maximum: 200.
Paul Boivin	179.5
Marcel Piché	178.6
Paul Forest	177.1
Philosophie Jr	
Charles Bergeron	187.0
Le-Ph. Fiset	173.5
P.-E. Caron	170.0
Rhetorique	Maximum: 400.
Germain Lesage	318.8
Bertrand Tremblay	313.1
Marcel Vachon	304.4
Belles-Lettres A	
J.-Paul Trudel	356.3
Thomas Simard	342.4
Claude Bourgeois	306.4
Belles-Lettres B	
Jean Veilleux	326.6
Chs.-E. Gareaux	323.4
Jean Bournival	319.4
Versification A	
Roland Héroux	341.1
Maurice Cloutier	333.7
Joseph Douville	322.9
Versification B	
H.-Paul Béliveau	295.6
Le-G. Lacombe	286.5
Jules Auger	281.7
Méthode A	
Roger Laroche	339.5
Jean Leneuville	321.2
Léon Balcer	317.5
Méthode B	
Léo Girard	343.5
J.-C. Brouillette	342.1
Charles Boudreau	298.1
Syntaxe A	
Wilfrid Dumont	368.2

Raymond Langevin	359.7
A. Dampousse	341.8
Syntaxe B	
Bernard Tessier	363.5
P.-A. Trépanier	358.6
Mario Trépanier	350.7
Sixième A	
Marcel Cloutier	345.0
Maurice Voisard	338.9
André Plante	299.3
Sixième B	
Maurice Martel	339.6
J.-Julien Rinfret	321.4
Étienne Morin	313.9
Septième A	
Ange-Albert Girard	335.5
J.-Pierre Rheault	331.0
Roger Allard	302.7

Protégez vos enfants

Il ne faut pas exposer les enfants à contracter les maladies contagieuses. Même une attaque légère de ces maladies peut causer du tort à un enfant. Vous connaissez la mère qui dit: Tous les enfants doivent subir une attaque de coqueluche ou de rougeole tôt ou tard; c'est aussi bien que le mien le prenne maintenant et qu'il en soit fini.

Dans le passé, on parlait ainsi de la variole, la peste, le typhus et la fièvre typhoïde. Aujourd'hui, ces maladies sont rares, parce que la science nous a fourni les moyens de les prévenir. Nous savons aussi comment enrayer certaines autres maladies. La diphtérie va disparaître quand tous les enfants sont immunisés contre cette maladie.

Parce que nos connaissances à ce sujet sont bornées, nous n'avons pas encore réussi à faire disparaître la rougeole et la coqueluche. Nous pouvons, cependant, contrôler ces maladies au point d'en diminuer la chiffre de la mortalité.

La rougeole et la coqueluche sont des maladies graves, dont le chiffre de la mortalité est assez élevé. Cinquante pour cent des décès par la coqueluche ont lieu chez les enfants qui ont moins d'un an, et quatre-vingt-dix pour cent des décès surviennent avant la quatrième année. En général, les enfants ne meurent pas par la coqueluche après la quatrième année.

La rougeole, elle aussi, est plus meurtrière chez les enfants d'un an. Soixante-quinze pour cent des décès par cette maladie surviennent avant la cinquième année.

Nous constatons donc que les jeunes enfants meurent souvent par la rougeole et la coqueluche, et que les parents doivent faire tout leur possible pour ne pas les exposer à contracter ces maladies. Si nous pouvons réussir à prévenir ces maladies pendant les cinq premières années de la vie, nous avons beaucoup fait pour nos enfants.

La rougeole et la coqueluche sont des maladies très répandues et meurtrières; elles sont surtout fréquentes pendant les cinq premières années de la vie. Protégeons la santé et sauvegardons la vie de nos enfants que ces maladies menacent, et ne les exposons pas à la contagion, surtout pendant leurs premières années.

Fortes réductions dans les prix des Billets

Nos chemins de fer inaugurent des tarifs de voyage d'un sou par mille.

Nos chemins de fer inaugurent ce mois-ci une politique nouvelle que la plupart des autorités en matière de transport ferroviaire considèrent comme l'une des initiatives les plus importantes de l'histoire du voyage dans notre pays. Cette nouvelle a été annoncée officiellement hier par M. C.-P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association qui a déclaré qu'au cours des mois de mai et juin nos chemins de fer ont décidé d'établir un tarif d'un sou par mille pour tout voyage aller et retour en première classe entre tout point de l'est à l'ouest du pays. Ces tarifs ne sont en somme qu'une généralisation des tarifs appliqués aux excursions et qui ont été si populaires parmi la public voyageur au cours de l'an dernier.

L'annonce de ces nouveaux tarifs qui prévoient toutes les facilités possibles pour les voyages à travers le Canada tout entier indique en plus que nos chemins de fer ont organisé deux mouvements principaux de trains, l'un de l'ouest à l'est, l'autre de l'est à l'ouest. La vente des billets de l'ouest à l'est commencera dès le 24 mai et continuera jusqu'au 8 juin exclusivement. Les billets ne seront bons pour commencer le voyage qu'à la date à laquelle ils auront été émis et seront valables pour un retour de trente jours après la date dite.

Les Canadiens habitant l'est et désireux d'aller visiter leurs amis de l'ouest, pourront commencer le voyage dès le 31 mai jusqu'au 15 juin.

Les billets d'un sou par mille permettront des arrêts. Les voyageurs porteurs de ces billets pourront utiliser les couchettes des wagons touristes moyennant le débours du prix de la couchette plus la moitié du prix du touriste.

Emission de l'école sociale populaire

La prochaine émission hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire aura lieu le mercredi soir, 10 mai, à 6 h. 45. La causerie sera donnée par le R. P. Chagnon, S.J., qui parlera de la doctrine sociale catholique. Avec cette causerie se terminent les émissions régulières de l'Ecole Sociale Populaire. Elles reprendront en octobre prochain. D'ici là, quelques causeries seront données mais à des dates indéterminées qui seront annoncées en leur temps.

Journée catholique des Retraitants

Grâce au zèle des organisateurs, les retraitants de Lévis, la Journée catholique qui doit se tenir dans cette ville le 30 juillet prochain, promet de remporter un grand succès. Plus de 2000 retraitants s'étaient rendus à Joliette l'an dernier, pour cette réunion annuelle. On croit que ce chiffre sera dépassé cette année.

Le sujet des deux séances d'étude est l'Eglise. A la séance du matin on étudiera l'amour de l'Eglise. Deux rapports seront présentés, suivis d'un échange de vues par les auditeurs: 1) **Qu'est l'Eglise pour nous**, par M. Pierre-Georges Roy, archiviste en chef de la Province; 2) **En quoi doit consister notre amour pour l'Eglise**, par M. Victor Barrette, journaliste au Droit d'Ottawa.

La séance de l'après midi sera consacrée à la défense de l'Eglise. Deux rapports seront aussi présentés: 1) **Les ennemis actuels de l'Eglise au Canada**, par M. Léon Paradis avocat de la Rivière-du-Loup; 2) **Comment défendre l'Eglise**, par M. le docteur Louis-Philippe Roy, de l'Action Catholique de Québec.

Ces deux séances d'études seront présidées par le R. P. Archambault, S.J.

Le soir il y aura séance publique, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., qui prononcera l'allocation finale. La séance s'ouvrira par une allocution du président de la Ligue des Retraitants de Lévis, M. Cyrille Vaillancourt, chef du Service d'apiculture de la Province de Québec. Le lieutenant-colonel Thomas Vien, C.R., ancien président adjoint de la Commission des Chemins de fer du Canada, fera une conférence sur les bienfaits des Retraites fermées.

Les Juifs et le Dimanche

La requête de la Ligue du Dimanche demandant que l'article septième de la Loi provinciale (Chapitre 199 des Statuts refondus de Québec, 1925) qui permet aux Juifs de travailler le dimanche, soit abrogée, a déjà reçu l'adhésion d'un grand nombre de groupements. Toutes les associations qui appuient cette requête sont priées d'adresser leur résolution au premier ministre de la province de Québec et aussi au secrétaire de la Ligue du Dimanche, Monument National, 1182, rue St-Laurent Montréal.

Contre le Communisme

On a déjà cité le cas de la Hollande qui, pour réprimer les menées communistes, avait voté une loi contre la propagande de l'athéisme. Voici que le Japon, à son tour, prépare une loi "pour le maintien de l'ordre". Cette loi comporte l'adoption d'une procédure accélérée pour réprimer les agissements des hommes suspects de communisme, un contrôle plus sévère des publications et périodiques, l'établissement d'une surveillance étroite des individus, ayant appartenu au parti communiste, des mesures pour développer l'esprit national dans le peuple et apporter des réformes aux lois sociales.

Ces exemples devraient inciter les autorités de notre pays à agir fermement dans le même sens.

Ce que le plan Quinquennal n'a pas réalisé

L'expert de l'économie soviétique au "Courrier Socialiste" M. Yougoff, formule en ces termes ce que le plan quinquennal n'a pas réalisé:

"Il suffit de lire attentivement les trois volumes du "Plan quinquennal", dit-il, pour voir combien les résultats atteints sont loin des prévisions, même dans les branches les plus importantes de l'économie nationale.

"Quelques exemples: Le programme devait être exécuté en cinq ans; toutes les branches de l'économie nationale devaient être exécutées de façon harmonieuse et proportionnelle; or, à la fin du plan certaines des branches ont dépassé les prévisions, d'autres se trouvent au niveau prévu pour la quatrième année, enfin il existe des branches qui n'ont pas même accompli la moitié des prévisions.

"Selon le plan, la population devait fournir 86 milliards de roubles pour le financement des projets soviétiques; or, au cours des 4 premières années, on a dépensé plus de 118 milliards. Le plan quinquennal ne mentionne qu'en passant les entreprises de Magnitogorsk et du bassin de Kouznetsk, dont la construction devait être l'œuvre d'un second plan. En réalité l'effort principal du premier plan a consisté précisément à édifier ces deux entreprises gigantesques.

"Le plan prévoyait qu'à son achèvement, le problème des métaux et du charbon serait définitivement tranché. En réalité, la pénurie de combustible et de métaux n'a jamais été plus aiguë que vers la fin du plan. Le plan prévoyait que les paysans propriétaires individuels fourniraient 75% de la production agricole; on ne devait spécialiser que 15 ou 20% des exploitations individuelles. En réalité, on a collectivisé près de 60% des exploitations paysannes, fournissant 75% de la production agricole totale.

"Le plan prévoyait la co-existence des entreprises de l'Etat, des petites entreprises et du commerce privé. Or, la pratique a été toute différente: toutes les entreprises privées y compris les salons de coiffure et le commerce des cigarettes ont été nationalisées. Le plan considérait que le principe du marché libre devait être maintenu pour les échanges entre les villes et la campagne. En réalité le pouvoir soviétique déclara une guerre acharnée au marché libre.

"Le plan prévoyait aussi la liquidation des difficultés du ravitaillement et l'augmentation des rations alimentaires, mais en réalité les difficultés alimentaires se sont multipliées et les rations livrées ne comprennent plus que le pain.

Les exemples cités montrent que le plan n'a pas été réalisé et que les résultats ont été tout différents des décisions de la XVIe Conférence du parti communiste russe.

Le Régime Soviétique jugé par un Anglais

M. Gareth Jones, ancien secrétaire de Lloyd George, autrefois favorable aux Soviets, vient de publier dans le "Daily Express" le récit de son dernier voyage en Russie. Après avoir décrit les nouvelles entreprises industrielles, il conclut en résumé: La famine désole le pays et la construction de vastes usines n'apaise pas la faim. La religion est réellement persécutée. Une sauvage guerre de classe conduit au régime de la G.P.U. et de la torture. Des millions d'innocents ont été anéantis. La peur est devenue pour chacun le principal mobile d'action. Mais le plus grand crime du régime soviétique, c'est l'extermination des paysans. 6 millions de paysans avertis ont été déportés, leurs biens confisqués; les autres paysans sont réduits au servage et souffrent de la faim. Les bolcheviks ruinent ainsi la Russie et cette folle politique se retournera contre eux.

Lisez "Le Bien Public"



Nous nous spécialisons dans l'ajustement parfait des chaussures, selon les méthodes de l'orthopédie moderne

POUR LE PRINTEMPS

Les nouveaux modèles de la saison sont arrivés. Nouveaux bas prix et choix considérable.

CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

J. A. GOSSELIN

Agent pour les fameuses marques HART et WILKIES GLOVE-FIT

1392 Hart Phone 537

de TROIS-RIVIERES aller et retour

\$ 2

MONTREAL

\$ 4

OTTAWA

\$ 7

TORONTO

* aussi de Grand Mère, Shawinigan Falls et autres endroits.

SAMEDI, 13 MAI

Dép.	Arr.	Arr.	Arr.
3 Riv.	Montréal	Ottawa	Toronto
a.m.	a.m.	p.m.	p.m.
9.00	11.40	2.35	7.30
p.m.	p.m.	p.m.	a.m.
2.35	5.10	9.15	7.15
p.m.	p.m.	a.m.	a.m.
6.18	8.40	1.00	7.15

IMPORTANT L'heure SOLAIRE est indiquée.

RETOUR par trains réguliers quittant Montréal, Ottawa et Toronto (No. 6 excepté) jusqu'au

lundi soir, 15 mai

Voitures de première classe seulement. Aucun bagage enregistré.

Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans moitié prix.

PACIFIQUE CANADIEN

2-4-9-11.

A VENDRE :

Automobile Chrysler Royal Coupé, polisseur à plancher Channell, meubles de bureau divers S'adresser à Henri Bisson, Syndic, Edifice Ameau, téléphone 329.

2-4-9 mai 1933.

Chaque abonné devrait se faire un devoir de nous trouver un lecteur nouveau.



"Mais non, nous ne nous ennuyons jamais"

"Vous devez trouver le temps long ces jours-ci," insinua Pierre Dubuc, "maintenant que votre Henri a quitté le foyer."

"Mais pas du tout," répondit le père d'Henri, qui d'un geste indiquait le téléphone en souriant. "Chaque semaine nous causons avec notre petit homme par Longue Distance. Et c'est une satisfaction presque égale à celle de le voir."

"Est-ce que ça coûte cher?"

"Non, le taux d'un appel entre postes est de 25 cents le soir."

Le service de Longue Distance vous maintient en relations avec les parents et les amis. Il est clair, sûr et ne coûte qu'une bagatelle.

Pour 30 cents

vous pouvez téléphoner à environ

100 milles

en appelant entre postes après 8.30 p.m. Voyez la liste des taux aux premières pages de l'annuaire.

Le service de Longue Distance est remarquablement bon marché



OPTICIEN
MEUNIER
EXAMEN COMPRIS
TELEPHONE 672
252 DES FORGES
TROIS RIVIERES
SPECIALISTE POUR LA VUE

VOTRE VUE EST PRECIEUSE

CONFIEZ-la à un EXPERT
ENTREZ CHEZ

